

Les moins jeunes se souviennent de *La situation ce soir* ; Francœur commentait au micro les événements de la journée pendant la Deuxième Grande Guerre. Sa tragique disparition, en 1941, laissa tout le Québec pantois. C'était un vulgarisateur-né. *Un savant*, dit un ouvrier, le matin des funérailles, *mais pas un savant comme les autres parce que, nous autres, les ignorants, on le comprenait*. C'est Marie-Claire Daveluy qui recueillit ce témoignage au passage du cortège.

C'est fini pour moi la radio, dit Mme Francœur au journaliste Alfred Ayotte au lendemain de son épreuve : *cette petite boîte me fait l'effet d'une pierre tombale*.

Mme Francœur est l'auteur d'un livre de réminiscences, *Trente ans rue Saint-François-Xavier et ailleurs*.

Louise GRIGNON-DE CASTELNEAU

● LE BEAU MARIAGE D'UNE PETITE-FILLE DE LOUIS JOLLIET

On connaît bien le personnage que fut Louis Jolliet, ce fils de Québec qui découvrit le Mississipi, et on sait que pour lui témoigner de la gratitude, le gouverneur de Frontenac lui concéda... l'île d'Anticosti !

En 1675, l'explorateur épousait Claire-Françoise Bissot, qui lui donna six enfants. Quand Jolliet mourut à Anticosti, en l'année 1700, une seule de ses filles s'était établie, comme l'on disait alors : Marie-Geneviève, née en 1681. À l'âge de 15 ans, soit en 1696, elle avait épousé Jean Grignon, un jeune négociant natif de La Rochelle, dont le père avait noué des relations commerciales avec la Nouvelle-France. Sa sœur, Claire, ne devait se marier qu'en 1702, à Joseph Fleury de La Gorgendière, sieur d'Eschambault, et les enfants de ce couple s'allièrent à plusieurs familles dont les noms nous sont familiers : Langlois, Boudreau, Taschereau, etc. Les fils en firent autant.

Mais revenons à Marie-Geneviève et à Jean Grignon. Leur fille, Louise, passée en France vraisemblablement en même temps que sa mère, en 1698, trouva un excellent parti : le baron de Castelneau.

Et lorsque les héritiers de Louis Jolliet font valoir leurs droits sur l'île d'Anticosti et les îles et îlets de Mingan, le nom de la baronne de Castelneau figure dans un acte de foi et hommage. C'était en 1781.

Une baronne née chez nous et qui, de là-haut, doit se réjouir de ce que sa Nouvelle-France, par son rejeton, le Québec, a su à deux reprises rescaper l'immense territoire insulaire d'Anticosti : une première fois en faisant échec aux Nazis qui voulaient en faire une base stratégique et, une seconde, en le transformant en une réserve faunique.

Germaine GRIGNON-GUÈVREMONT

● ROMANCIÈRE DE RÉPUTATION INTERNATIONALE

Qui ne se souvient du *Survenant*, ce téléroman qui passionna les Québécois et qui connut une popularité presque égale à *Un homme et*

son péché ? Leurs auteurs étaient cousins : Germaine Grignon-Guèvremont et Claude-Henri Grignon.

C'est à l'entrée de la région des Laurentides, à Saint-Jérôme, que naquit Germaine Grignon, dans une famille d'écrivains. Son père chantera pendant toute sa vie, en vers comme en prose, les attraits de ce pays que le brave curé Labelle a ouvert à la civilisation. Germaine passera son enfance dans l'historique comté des Deux-Montagnes, à Sainte-Scholastique, où son père, avocat, a été nommé protonotaire. C'est là qu'elle connaîtra le *survenant*, le personnage qui lui inspirera son futur roman. C'est un jeune journaliste du *Montreal Star*, originaire de Norvège, et qui, dit-on, a étudié jusqu'en Chine ; il visite souvent Sainte-Scholastique et il épousera la sœur aînée de Germaine.

Un peu plus tard, Germaine Grignon prend à la fois mari et pays en épousant un Sorelois, Hyacinthe Guèvremont. Elle apprendra à connaître et à aimer cet archipel de 52 îles qui se déploie depuis l'embouchure de la Richelieu jusqu'à la tête du lac Saint-Pierre. C'est au chenal du Moine, d'ailleurs, qu'elle situera l'intrigue de son *Survenant*.

Correspondante du quotidien *The Gazette*, de Montréal, reporter au *Courier de Sorel*, c'est dans les pages de *Paysana* qu'elle fera ses premières armes en littérature, car Françoise Gaudet-Smet l'invitera à écrire des contes sur la vie terrienne.

En pleine terre, son premier roman, paru en 1942, lui permet d'entrer de plain-pied dans le cercle des écrivains, mais son deuxième, *Le Survenant*, édité en 1945, connaîtra un immense succès qui lui vaudra le prix Duvernay ; la parution de ce roman en France, puis aux États-Unis et en Angleterre, consacrera sa réputation au niveau international. *Marie-Didace* paraîtra en 1947.

Pendant plusieurs années, Germaine Grignon-Guèvremont dirigea le secrétariat de la Société des écrivains canadiens. Elle mourut en août 1968. Huit ans plus tard, le ministère des Postes lui rendait un hommage mérité en émettant un timbre évoquant la première scène du *Survenant*.

Madame Charles de GRUEL DE LA PELTRIE (voir Marie-Madeleine CHAUVIGNY-GRUEL DE LA PELTRIE)

Germaine GUÈVREMONT (voir Germaine GRIGNON-GUÈVREMONT)

Marie-Geneviève GUIMONT-DE LAVOYE Marie-Marcelle GUIMONT-MOREL DE LA DURANTAYE

● PORTEREZ-VOUS UNE FONTANGE, MESDAMES ?

Voici deux sœurs qui se marièrent le même jour, mais l'une seulement, la seconde, put arborer une fontange dans ses cheveux, car, en unissant sa destinée à celle de Michel Morel de La Durantaye, elle devenait noble, alors que la première avait plutôt choisi un roturier, Louis-

Marie de Lavoye qui, pourtant, s'enorgueillissait d'une particule. Tout membre de la *plèbe* qu'il fût, c'était un homme à l'aise, alors que son tout nouveau beau-frère par alliance n'avait pas le sou !

En nous rapportant cette anecdote, dans sa *Notice sur la famille de Lavoye*, J.-Edmond Roy illustre bien les inégalités qui découlaient de la discrimination à cette lointaine époque.

L'archiviste Pierre-Georges Roy, dans le 4^e numéro des *Cahiers des Dix*, nous dit ce qu'était la fontange de nos arrière-grand-mères, et c'est important puisque, selon le médisant baron de La Hontan, le curé de Montréal, en 1684, refusa la communion à des belles dames de la société parce qu'elles en portaient.

Un jour, la duchesse de Fontanges, l'un des caprices de Louis XIV, perdit sa capeline emportée par le vent. Pour prévenir le désordre de sa chevelure, elle la fit tenir en place par un nœud de ruban, et le Roi-Soleil en fut si charmé qu'il la pria de rester ainsi toute la soirée. Dès le lendemain, le souverain constate que toutes les dames de la cour... font anges. Le mot n'est pas de lui !

La fontange devint une coiffure faite d'une monture en laiton supportant des éléments de toile séparés par des rubans et des boucles de cheveux postiches. Elle fit fortune et gagna bientôt toutes les cours d'Europe.

Marie GUYARD-MARTIN

● LA THÉRÈSE DU NOUVEAU MONDE

C'est nul autre que le grand Bossuet qui a ainsi surnommé Marie de l'Incarnation, la première supérieure des Ursulines de Québec. Il serait téméraire de vouloir résumer ici la carrière de la célèbre Tourangelle. Le Québécois qui déambule rue des Ursulines, à Tours, près de la vénérable cathédrale Saint-Gatien, marche pour ainsi dire dans ses pas.

Cette rue des Ursulines décrit un arc de cercle et conduit sur les bords de la Loire où la veuve Martin avait mérité le respect des bateliers alors qu'elle tenait la comptabilité de son beau-frère, car il lui fallait bien gagner sa vie et celle de son jeune fils.

Dans cette même rue existe toujours le vénérable monastère dont Marie de l'Incarnation a suivi la construction, alors que le petit Claude Martin, qui allait plus tard se faire moine, se glissait parmi les ouvriers pour voir sa mère.

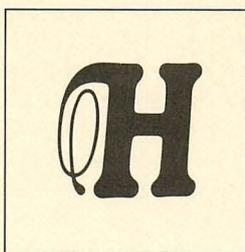
Et tout à côté, la chapelle Saint-Michel, où la veuve Martin avait pris le voile ; c'est de nos jours un musée à sa mémoire. Jouxant la chapelle, la *Petite-Bourdaisière*, un charmant hôtel particulier datant de la fin du XV^e siècle, où, toute petite, Marie venait jouer et qui devait plus tard, accueillir les Ursulines en attendant la construction de leur monastère.

Marie de l'Incarnation mourut à Québec en 1672. Cinq ans plus tard, son fils, Dom Claude Martin, éditait des documents qui permettraient de retracer la vie de l'ursuline ; son premier biographe fut nul autre que le père de Charlevoix, dont le livre parut en 1724 et qui fut le premier historien de la Nouvelle-France.

Les lettres de Marie de l'Incarnation sont l'une des sources de l'histoire primitive du peuple québécois. Elle fut une remarquable épistolière, non seulement quant à la valeur du contenu de ses missives, mais à cause de la sûreté de son jugement, de la sobriété de ses images et de la correction grammaticale.

Ce fut une joie pour l'auteur de ces lignes que d'assister à Tours, le 26 juin 1980, à une concélébration eucharistique marquant la toute récente béatification de l'illustre Tourangelle.

Madame Ernest GYE (voir Emma LAJEUNESSE-GYE)



Thérèse HALLÉ (voir Marie CÔTÉ-LÉVESQUE)

**Émilie HAMEL (voir Émilie LEMOYNE DE LONGUEUIL-HAMEL/
ANGERS)**

**Madame George HAMILTON (voir Grace Julia PARKER HAMILTON/
DRUMMOND)**

Madame Henry HAMILTON (voir Caroline LECLERC-HAMILTON)

Louise HAREL

● DE L'ACTION SOCIALE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les Québécoises attendirent jusqu'à 1940 pour obtenir enfin le droit de vote. Six ans plus tard voyait le jour, à Sainte-Thérèse-de-Blainville, l'une de celles qui allaient mousser davantage la participation des femmes à la vie politique. Après l'obtention d'un baccalauréat ès Arts au séminaire de Sainte-Thérèse, Louise Harel s'inscrit à l'Université de Montréal, obtint sa licence en droit en 1977 et fut admise l'année suivante au barreau du Québec.

En 1970, elle devenait permanente au secrétariat national du Parti québécois. Quelques mois plus tard, elle entrait au service du Conseil de développement social du Montréal métropolitain, y œuvrant dans le domaine de l'appui technique aux groupements populaires.

En 1976 et 1977, elle fut membre de la commission permanente du P.Q. et accéda à la vice-présidence de celui-ci en 1979. Au même moment, elle devenait responsable du dossier de la condition féminine au Centre de services sociaux du Montréal métropolitain.

En 1981, Louise Harel remportait la circonscription de Maison-neuve et, trois ans plus tard, devenait présidente de la commission de l'Économie et du Travail de l'Assemblée nationale.

Anne HÉBERT

● UNE SAISSANTE IMAGE DE FEMME À LA FENÊTRE

La littérature est déjà présente dans ces pages par le truchement de quelques têtes d'affiche, mais comment ne pas inscrire également à ce palmarès la *femme à la fenêtre* ?

C'est là le titre de l'un de ses ouvrages, que Maurice Émond a emprunté pour le sien, paru aux Presses de l'Université Laval et portant sur *L'univers symbolique d'Anne Hébert dans Les chambres de bois, Kamouraska et Les enfants du sabbat*.

En faisant la critique du livre d'Émond, Agnès Whitfield, dans *Lettres québécoises* (printemps 1985), reconnaissait que l'œuvre d'Anne Hébert bénéficiait d'une attention spéciale de la part des chroniqueurs littéraires. *Articles, thèses, livres, les exégèses s'accumulent, écrivait-elle ; les approches différentes, mythologique, thématique, narrative, prolifèrent, poursuivait-elle. Reflet de la valeur intrinsèque de l'œuvre hébertienne (pour peu qu'une œuvre puisse avoir une telle valeur) ?* Et Agnès Whitfield de conclure : *Seul le jugement du temps permettra de trancher.*

En tout cas, Anne Hébert ne laisse personne indifférent. Elle a reçu à l'étranger une consécration qui fait l'envie de pas mal d'écrivains.

Demeurons à la fenêtre !

Madame Louis HÉBERT (voir Marie ROLLET-HÉBERT/HUBOU)

Madame François HÉRALY (voir Ida CAMPBELL-HÉRALY)

HERMANCE (voir Hermine LANCTÔT)

Madame Pierre HERTEL DE BEAUBASSIN (voir Catherine-

Madeleine JARRET DE VERCHÈRES-DE BEAUBASSIN)

Madame René-Ovide HERTEL DE ROUVILLE (voir Louise-Catherine

ANDRÉ DE LEIGNE-HERTEL DE ROUVILLE)

Céline HERVIEUX-PAYETTE

● PREMIÈRE FEMME MINISTRE D'ÉTAT À LA JEUNESSE

Le vendredi 15 août 1983, le premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau, lui demande d'être à Ottawa trois jours plus tard, pour y être assermentée comme membre de son cabinet. Elle sera ministre d'État à la Condition physique et au sport amateur.

Elle ne manquait pas de résolution. Élever trois filles tout en poursuivant ses études collégiales, faire son cours de droit, acquérir une formation de courtier en valeurs, autant de défis qu'elle relève, tout en siégeant au sein de plusieurs commissions politiques, ce qui l'amène à poser sa candidature dans le comté de Mercier en 1979. Dès lors, elle siègera aux Communes.

En janvier 1984, Céline Hervieux-Payette devient ministre d'État à la Jeunesse ; c'est la première femme à occuper ce poste. Elle aura pour mission de travailler étroitement avec le ministre de l'Emploi et de l'Immigration à la coordination des efforts du gouvernement en matière de création d'emplois pour les jeunes et elle prendra la relève du secrétaire d'État en ce qui a trait à l'Année internationale de la jeunesse.

À moins que tous les partenaires de notre société ne s'attaquent ensemble aux problèmes des jeunes chômeurs, dit-elle, une génération sera sacrifiée ou portée à la révolte.

Mais ce départ plein de promesses, les aléas de la politique allaient le frustrer. Dans la vague conservatrice qui déferla sur le pays au début de septembre 1984, une avocate de 24 ans, Carole Jacques, devait remporter le comté de Mercier par près de six mille voix de majorité.

Françoise HUARD-COUTURE
Marie HUARD-COUTURE
Marie-Jeanne HUARD-COUTURE

● TROIS AUTRES SŒURS MARIÉES À TROIS FRÈRES

Elles n'ont rien fait pour qu'on leur élève un monument, les demoiselles Huard, mais elles retiennent l'attention des généalogistes friands d'anecdotes et d'insolite.

Chez mon père y a trois filles disait une chanson de notre folklore venue de France ; les sœurs Huard auraient pu la faire leur. *Nous étions trois capitaines*, fredonnait-on aussi dans les soirées de famille, une mélodie qui devait plaire à Charles, Joseph et Eustache Couture.

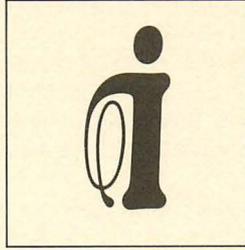
Nous avons déjà évoqué la mémoire de trois sœurs d'origine poitevine venues en Nouvelle-France, au seuil de nos annales : Anne, Barbe et Madeleine Esmard. La première épousa Guillaume Couture, un pionnier de la pointe Lévy, en face de Québec, où se trouvait la seigneurie de Lauzon. Le couple eut dix enfants, dont la plupart, disions-nous, fondèrent des foyers avec des compagnons ou compagnes de bonne lignée.

Trois des fils choisirent pour épouses trois sœurs d'une famille du même lieu, les filles du pionnier Jean Huard.

Marie épousa Charles Couture le 9 janvier 1690 ; Marie-Jeanne, Joseph Couture, le 13 juin 1695 ; et Françoise, Eustache Couture, le 18 avril 1701.

Pour Eustache Couture, cependant, ce fut un second choix, car il était veuf de Marguerite Bégin depuis quatre mois, ce qui lui permit de...revenir dans le rang !

Madame Guillaume HUBOU (voir Marie ROLLET-HÉBERT/HUBOU)
Madeleine HUGUENIN (voir Madeleine GLEASON-HUGUENIN)



Leah IDLOUT

- PREMIÈRE ŒUVRE INUIT ÉDITÉE EN CARACTÈRES ROMAINS

Chaque culture a une richesse qui lui est propre. Français et Anglais venus en Amérique du Nord ont imposé la leur aux premiers occupants, pour découvrir longtemps plus tard que les *sauvages* n'étaient pas aussi incultes qu'on l'avait pensé. Comme quoi tout est relatif.

Pour leur part, les Inuit sont passés presque sans transition du cométique au réacté. Heureusement, ils n'y ont pas perdu leurs traditions millénaires. Les formes que leurs sculpteurs donnaient à la saponite leur valurent la soudaine reconnaissance d'une sensibilité insoupçonnée : c'est un langage universel. Mais que faire dans le domaine de la littérature ? Les caractères inuit n'ont rien de commun avec les nôtres. Solution : recourir à des caractères romains.

Une jeune Inuit née en 1939 à Pond Inlet, dans le nord de l'île de Baffin, devait être l'auteur de la première pièce littéraire éditée de cette façon : *Imirqutailakuluk Nanuaalullu*, ce qui signifie : *La petite hirondelle de mer et le gros ours blanc*.

Leah Idlout, qui fut tout d'abord au service du ministère fédéral de la Santé et du Bien-Être et postée à Frobisher Bay à titre d'interprète et de traductrice, entra ensuite à la Direction générale du Nouveau-Québec du ministère des Richesses naturelles.

Marie de l'INCARNATION (voir Marie GUYARD-MARTIN)

Les IROQUOISES

- LA FEMME CHEZ LES IROQUOIS

On a souvent écrit que, chez les Amérindiens, les femmes s'acquittaient des besognes les plus dures, alors que les hommes se chargeaient de la tâche plus *noble* de la guerre et de la chasse, assurant ainsi la protection et la subsistance de leurs familles. Affirmation un peu grosse, mais qui suggère un certain parallèle : jadis, en France, seuls les

manants payaient la taille, les seigneurs assumant le maintien des ouvrages défensifs et de la soldatesque.

Mais ne croyons pas que l'Amérindienne ne jouissait d'aucune considération. Au retour des combats, les guerriers ne laissaient-ils pas souvent aux femmes de la bourgade la satisfaction de...torturer les prisonniers, ce en quoi, assure-t-on, elles faisaient preuve de raffinement.

Mais bien souvent, à côté des vieux sages, les femmes participaient aux conseils de la tribu ; alors comme de nos jours, sans doute, leurs *antennes*, branchées sur l'expérience acquise des aînés, devaient conduire à des décisions issues spontanément de l'intuition. *Les femmes*, écrivait Balzac, *ont des pressentiments dont la justesse tient du prodige.*

Le célèbre Bougainville, qui fit toute la *Guerre du Canada*, sous Montcalm, avant de devenir l'illustre circumnavigateur, parle dans ses lettres d'un conseil tenu par les Iroquois de la Présentation, ce poste fondé par le sulpicien François Picquet, humble fort qui est devenu l'actuelle ville d'Ogdensburg, Etat de New York. Y assistaient deux *sauvages* que Picquet avait ramenés de Paris ; l'un d'eux portait la veste que lui avait fait tenir la cour. *Il m'a semblé voir Arlequin sauvage en perruque blonde et en habit galonné*, écrivait Bougainville.

Mais, chose intéressante, la forme de gouvernement qui existait chez ces Iroquois consistait en douze chefs de village, six chefs de guerre et douze femmes de conseil. La gravité avec laquelle celles-ci prenaient part aux délibérations *mérite d'être observée*, remarque Bougainville. *Elles ont, au reste*, poursuit-il, *le même crédit parmi les sauvages que les matrones avaient autrefois chez les Gaulois et les Germains.* Cela se passait en 1757.

Comme quoi, tout *sauvages* qu'ils fussent, les Iroquois ne méprisaient pas la femme. Compris ?

Mary IRWIN – Mère de la Conception

● NOTRE PREMIÈRE RELIGIEUSE ÉCOSSAISE

C'est aussi tôt qu'en 1642 qu'arriva à Québec cette jeune fille de seize ans envoyée aux Hospitalières par leurs collègues de Dieppe. *Elle étoit fille d'un noble écossais qui s'étoit réfugié en France avec toute sa famille pour conserver sa religion*, expliquent les *Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec.*

Elle souhaitait se faire religieuse en Nouvelle-France, mais sa décision n'était pas encore suffisamment chevillée : *la tentation qu'elle eût de s'en retourner fût si grande qu'elle y succomba.*

Elle entra alors chez les Hospitalières de Dieppe et y fit profession quelques années plus tard. Mais si elle n'avait pu, à Québec, *s'accommoder aux manières du pays*, elle n'avait pas abandonné le projet de s'y fixer. En 1657, *Mère Marie Hiroüin de la Conception* revenait en

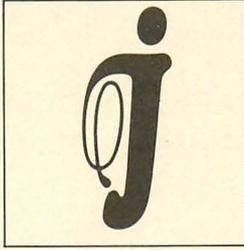
Nouvelle-France ; elle a bien réparé depuis par sa ferveur son infidélité passée, reconnaissaient plus tard les Annales.

Elle devait œuvrer à Québec pendant trente ans. Le 6 novembre 1687 mourait Mère Catherine-Marie Le Contre de Sainte-Agnès, arrivée elle aussi en 1657. *La Mère de la Conception pria la Mère Ste Agnes, avant qu'elle mourut, de l'appeler apres elle : ce que celle cy lui promit et luy obtint fort promptement.*

En effet, le jour même des funérailles, la Mère de la Conception s'alitait. *J'ay demandé à ma Sœur de Ste Agnes qu'elle m'appellât, mais je ne comptois pas que ce seroit si tot ; elle est dans l'autre monde aussy pressée qu'elle létoit dans celuy cy, dit-elle à ses collègues. Elle mourut huit jours plus tard.*

Elle étoit, disent les Annales, qui vantent sa vertu, d'une des premières Maisons d'Ecosse, alliez de Marie Stuart, reine d'Angleterre ; une de ses sœurs avoit épousé Monsieur le Marquis de Bâgny, un Italien ; et ce qui relevoit infiniment la noblesse de sa famille, c'est que ses parents n'avoient quitté leur patrie que pour conserver leur religion, ce qui est une illustre preuve de leur grande piété.

Madame Salvator ISSAUREL (voir Béatrice LAPALME-ISSAUREL)



Catherine-Madeleine JARRET DE VERCHÈRES- DE BEAUBASSIN

- LA SOCIÉTÉ NE MANQUAIT NI DE JARRET
NI DE BEAUBASSIN

Elle avait sans doute non seulement les noms, mais les charmes de l'emploi, car le marquis de Montcalm était un assidu de son salon quand la chape de l'hiver coagulait les artères de la Nouvelle-France, suspendant les campagnes militaires.

Fille de Jean-Baptiste Jarret, seigneur de Verchères, elle avait vu le jour en 1731 et était la nièce de notre *Madelon* nationale (voir ci-après).

En 1751, elle avait épousé Pierre Hertel de Beaubassin, qui appartenait à l'une des belles familles du pays, puisqu'il avait pour père François Hertel, sieur de La Frenière, lieutenant de roi, anobli en 1716.

Mme de Beaubassin fut l'une des reines de la société de Québec. Au cours de l'hiver de 1757-58, le marquis de Montcalm séjourne dans une maison de la rue des Remparts. *Je crois que je me plais à Québec*, écrit-il à Lévis. *Je me trouve bien ici, c'est une capitale*, ajoute-t-il un peu plus tard. Après avoir parlé de bals offerts par l'intendant et où il a rencontré *plus de quatre-vingts dames ou demoiselles très aimables et très bien mises*, il constate : *Québec m'a paru une ville de fort bon ton, et je ne crois pas que, dans la France, il y en ait plus d'une douzaine au-dessus de Québec pour la société.*

Les belles dames s'arrachent les attentions du général. Il prend volontiers le chemin de la rue du Parloir, pour visiter Mme de La Naudière (voir Deschamps de Boishébert-Tarieu de La Naudière), qu'il admire, et où il rencontre aussi avec plaisir Mme de Beaubassin. Elles étaient cousines germaines par alliance.

Mais le marquis n'est pas aveugle, non plus, à l'égard du sort qui sera celui de la colonie. Ces réjouissances, les carnivals, le jeu le laissent plus que songeur. Il écrira : *On se divertit, on ne songe à rien, tout va et ira au diable.*

L'historien H.-R. Casgrain a écrit que Montcalm allait chez Mme de Péan pour s'étourdir, chez Mme de La Naudière pour s'intéresser,

chez Mme de Beaubassin pour s'attacher. *La condescendance et la politesse l'entraînaient ailleurs. Ici, c'était l'amitié.*

Marie-Madeleine JARRET DE VERCHÈRES-TARIEU DE LA PÉRADE

● LA MADELON DES QUÉBÉCOIS

C'est comme enseigne dans le régiment de Carignan que François Jarret de Verchères arriva en Nouvelle-France en août 1665. Une fois terminées les campagnes contre les Iroquois, il décida de se fixer dans la colonie et obtint en 1672 une seigneurie qui fut nommée Verchères. Il s'employa à la mettre en valeur et construisit un fort pour protéger sa famille et ses censitaires. C'est en le défendant contre les Iroquois, en 1692, que notre *Madelon* passa à l'histoire.

Madeleine n'a que quinze ans. Elle avait déjà perdu un frère et deux beaux-frères aux mains des Iroquois. Deux ans plus tôt, Mme de Verchères avait réussi à repousser une attaque iroquoise. Cette fois, elle était à Montréal et son mari, à Québec.

Le 22 octobre 1692, donc, alors qu'il n'y a qu'un soldat pour monter la garde, les Iroquois surgissent, s'emparent d'une vingtaine d'habitants aux champs ; un Iroquois saisit un mouchoir que Madeleine porte noué au cou ; le dénouant, elle se précipite dans le fort et ferme la porte derrière elle.

Je me métamorphosay pour lors en mettant le Chapeau du soldat sur Ma teste et (fis) plusieurs petits mouvements pour donner à Connoître quil y avoit beaucoup de Monde quoy quil ny eut que ce soldat, rapportait-elle plus tard. Aussi astucieuse que brave ! Puis, elle tire un coup de canon pour avertir les forts voisins de se tenir sur leurs gardes, Crainte que les Iroquois ne fissent les mêmes coups.

Le siège dura deux jours. Le biographe André Vachon a analysé les cinq récits qui existent de cet événement, dont deux sont de Madeleine elle-même. L'un de ceux-ci débute par une phrase que ne répudieraient pas les féministes d'aujourd'hui. Elle écrit, s'adressant à la comtesse de Maurepas : *Quoy que mon sexe ne me permette pas d'avoir D'autre inclinations que Celles quil exige de moy, cependant permettez moi, madame, de vous dire que J'ay des sentimens que me portent a la gloire Comme a bien des hommes.*

Et pourquoi la femme n'éprouverait-elle pas autant que les hommes des sentiments qui portent à la gloire ?

Judith JASMIN

● EN SOUVENIR D'UNE GRANDE COMMUNICATRICE

Les moins jeunes n'ont oublié ni la comédienne, ni la journaliste. Après avoir joué à la *Renaissance théâtrale*, elle entra au *Montreal*

Repertory Theatre et y créait des rôles, notamment dans des pièces de Louis Francœur et d'Ernest Pallascio-Morin.

Le réalisateur Guy Mauffette lui ouvrait ensuite les portes de Radio-Canada, particulièrement celles de *Poésie canadienne* et de *Cavalcade*. C'était en 1938.

Robert Choquette la remarqua, lui confia plusieurs rôles dans ses émissions puis en fit la sympathique Élise Velder ; *avec cet auteur*, disait-elle, *c'est la vie réelle qui passe par les lèvres*.

Elle devait jouer dans beaucoup d'autres œuvres d'auteurs canadiens : Henri Letondal, Georges Pétolas, Paul Gury-Le Gouriadec. C'était elle, *Mademoiselle Cassecou*, dans les jeux radiophoniques de Gérard Delage. Son interprétation du rôle de la reine Victoria, en 1943, révéla toute la mesure de son talent : elle sut avec une remarquable souplesse se plier à tout l'éventail des âges de son personnage, depuis la jeune princesse jusqu'à la vénérable impératrice devenue un peu revêche.

Mais, sa sensibilité, sa culture, son intérêt constant pour l'actualité devaient l'amener au journalisme radiophonique, où elle excella. Postée en France, elle savait traduire le pouls de la vie sociale, politique et culturelle pour ses auditoires canadiens. Après un an et demi à Paris, la voilà à New York, à titre de correspondante auprès des Nations unies.

Ce qui aurait pu être un passif pour quelqu'un d'autre est devenu pour elle un atout : la connaissance de sa langue maternelle lui permit d'entrer en contact avec les gens du tiers-monde ; *c'est très difficile pour un journaliste canadien-anglais, expliquait-elle, de ne pas avoir l'air américain. Quand je rencontrais des représentants du tiers-monde en compagnie d'un confrère anglophone, il est arrivé souvent qu'ils me fassent des confidences sans lui en souffler mot.*

Malheureusement, cette journaliste si vivante devait nous quitter beaucoup trop tôt. C'est un hommage mérité que l'Université du Québec à Montréal a rendu à sa mémoire en donnant son nom à son Pavillon des communications. Radio-Canada a eu sa *Christine Ockrent* longtemps avant la chaîne 2 de France.

Marguerite JEAN

- PREMIER DOCTORAT EN DROIT CANON DÉCERNÉ
À UNE CANADIENNE

Est-ce parce que la Québécoise aspire au sacerdoce qu'elle s'intéresse davantage à la théologie ? Depuis Vatican II, elle participe de plus en plus à la liturgie. Certaines — mais elles ne se comptent encore, sauf erreur, que sur les doigts d'une seule main — ont même pris charge d'une paroisse.

Il n'y a pas si longtemps, la clientèle étudiante de la faculté de théologie de l'Université de Montréal était constituée presque exclusi-

vement de candidats à la prêtrise, donc, d'hommes. Or, de nos jours, 58 pour 100 de cette clientèle sont de l'autre sexe.

De la théologie au droit canon, il n'y a qu'un pas à franchir, puisqu'il s'agit des règles juridiques gouvernant l'organisation de l'Église catholique. Or, en 1975, Sœur Marguerite Jean, des Sœurs du Bon-Pasteur, fut la première femme au Canada à recevoir un doctorat en droit canonique. Elle avait présenté au jury une thèse de cinq cents pages portant sur l'importance du rôle joué par les communautés de femmes au pays.

Sept ans plus tôt, des religieuses se joignaient aux étudiants futurs prêtres de la faculté de théologie de l'Université de Montréal. Puis survinrent des étudiantes laïques.

En 1970-71, 275 des 484 étudiants inscrits à la faculté étaient des prêtres, des aspirants à la prêtrise ou des membres de communautés religieuses masculines. En 1984-85, ils n'étaient plus que 86 sur 1 042, les autres se recrutant chez les laïcs et chez les femmes, laïques ou religieuses.

Les étudiants masculins demeurent majoritaires chez les étudiants inscrits à plein temps.

Catherine JÉRÉMIE-AUBUCHON/LEPAILLEUR

● SAGE-FEMME ET HERBORISTE

La médecine traditionnelle des Amérindiens, basée sur les plantes, retenait beaucoup l'attention, et non sans raison. Pendant leur hivernement à Stadacona (1535-36), les équipages de Jacques Cartier furent décimés par le scorbut. Ce sont les gens du pays qui recommandèrent au découvreur la première ordonnance de notre histoire : une tisane obtenue en faisant bouillir des rameaux d'*annedda* (il s'agissait, paraît-il, de notre épinette blanche). Et Cartier de conclure : *Si tous les médecins de Louvains et Montpellier y eussent esté, avecques toutes les drogues d'Alexandrie, ilz n'en eussent pas tant fait en vng an que ledict arbre a fait en huict jours.*

Des savants sont venus herboriser en Nouvelle-France, parmi lesquels un médecin français, Michel Sarrazin, et un naturaliste suédois, Pierre Kalm. Mais nous eûmes nos propres botanistes amateurs. Catherine Jérémie en fut et elle fit part aux autorités compétentes de ses travaux et expériences.

Née en 1664, à Québec, elle épousa un coureur de bois, Jacques Aubuchon, à l'âge de 18 ans. Mais son mari meurt gelé dans la forêt au cours de l'hiver 1686. Deux ans plus tard, elle unit sa destinée à celle d'un certain Michel Lepailleur, qui lui fera une dizaine d'enfants.

Catherine est sage-femme, et pendant que son époux remplit une charge de notaire, elle monte un remarquable herbier. Mais elle ne se contente pas d'herboriser : elle explore les caractéristiques médicinales des plantes et expédie des rapports en France. En 1740, l'intendant

Gilles Hocquart juge intéressant de souligner, dans son rapport annuel, que *Mme Lepailleur, veuve depuis 1733, s'est attachée avec succès à connaître le secret de la médecine des sauvages.*

Dans son livre publié en 1981 chez Fayard, *Quand l'Amérique s'appelait Nouvelle-France*, Jean-Marc Soyez écrit que tous les envois de cette herboriste et les notes qui les accompagnaient sont rassemblés au Muséum d'histoire naturelle de Paris où, *semble-t-il, personne ne songe à les exhumer.* L'auteur de ces lignes l'a tenté, mais ces pièces ne figurent ni dans les collections de la bibliothèque centrale, ni au laboratoire de phanérogamie du Muséum.

JOSETTE (voir Joséphine MARCHAND-DANDURAND)

Anne JOUSSELOT-GALOIS/DUBEAU/DUVAL/ MARANDA/DUBREUIL

● ELLE A DIT CINQ FOIS OUI DEVANT L'AUTEL !

C'est le seul exemple que le généalogiste Cyprien Tanguay ait relevé dans nos registres d'une femme ayant contracté cinq mariages, en tout cas pour les XVII^e et XVIII^e siècles.

Anne Joussetot est née vers 1659, car elle a déclaré être âgée de 22 ans au recensement de 1681. Ses parents, Pierre Joussetot et Ozanne Drapeau, s'étaient mariés vers 1648 à Saint-Pierre du Langon, évêché de La Rochelle.

En 1677, le 9 février, elle épouse Joseph Galois, à Québec, mais l'union ne durera que quelques mois.

Dès le 23 mai 1678, elle se remarie, à un veuf, Toussaint Dubeau, maître cordonnier. Elle vivra quinze années avec lui et lui donnera onze enfants. Le 8 août 1693, la voilà de nouveau veuve. Elle le demeurera près de cinq ans.

Sans doute s'est-elle fixée à Charlesbourg, car c'est là qu'elle se mariera encore à trois reprises.

En 1698, elle fait connaissance avec un Savoyard, André Duval, et l'épouse, le 21 juillet. L'union durera moins d'un an ; Duval meurt en effet le 2 juillet de l'année suivante ; un seul enfant, Jacques, né après la mort de son père, ne vivra que neuf mois.

Le 13 juin 1712, Anne Joussetot acquiert un quatrième mari, Jean Maranda, déjà veuf de deux femmes qui lui ont donné quinze enfants. L'union durera douze ans.

Une autre année de veuvage, et Anne Joussetot récidive, le 11 octobre 1725, cette fois avec un Saintongeais, Claude Dubreuil, qui sera inhumé cinq ans plus tard, jour pour jour !

Ce fut le cinquième et dernier mariage d'Anne Joussetot, qui devait pourtant vivre encore treize ans. Elle mourut le 13 janvier 1743. Son acte de sépulture lui donne 92 ans, mais elle n'en avait en réalité que 84, puisqu'elle s'était dite âgée de 22 ans en 1681.

Eliza Agnes JOY, princesse SALM SALM

● UNE VRAIE CENDRILLON DE... SAINT-ARMAND-OUEST

La réalité dépasse souvent la fiction, c'est bien connu, mais si vous en doutez, oyez l'histoire aussi incroyable que véridique de cette fille de cultivateur de Saint-Armand-Ouest qui, elle, a vraiment vécu la fable de Cendrillon.

Elle rêvait de faire du théâtre. Dans quelles circonstances quitta-t-elle le toit familial ? Elle ne le dit pas dans le livre qu'elle a consacré aux dix années les plus palpitantes de son existence. Quand elle monta sur les planches, ce fut sous le nom d'Agnès Le Clercq.

Un jour qu'elle jouait à Washington, le fils d'un prince régnant, Félix Salm Salm, de Prusse, eut le coup de foudre. Ils s'épousèrent en l'église St. Patrick de cette ville le 30 août 1862.

Le jeune prince était un militaire et sa femme ne manquait ni de beauté ni d'esprit, ce qui nuit rarement à l'avancement d'un mari. Il gravit rapidement les échelons et, en 1865, était promu brigadier général.

Deux ans plus tôt, Napoléon III avait offert la couronne impériale du Mexique à Maximilien, frère de l'empereur François-Joseph, archiduc d'Autriche, qui l'accepta, ce qui le mit en butte à l'opposition de Benito Juárez, qui était devenu président de la République en 1858.

Le prince offrit ses services à Maximilien, qui l'éleva au rang de colonel d'état-major et en fit son conseiller et le chef de sa maison.

Replié dans le nord du Mexique, Juárez menait la guérilla. Il s'empara de l'empereur à Querétaro et fit prisonnier le prince Salm Salm. Alors, la princesse se rendit à San Luis Potosi, se jeter à ses pieds, implorant la grâce de l'empereur Maximilien et celle de son mari. Elle ne réussit que dans le second cas : Juárez fit fusiller Maximilien à Querétaro.

La princesse Salm Salm mourut probablement en Allemagne. En 1903, elle habitait Karlsruhe. Devenue veuve, elle avait épousé en secondes noces un attaché d'ambassade, Charles Heneage.

Elle disparut donc presque comme elle avait vu le jour : dans l'anonymat et l'oubli.

Pas si mal, quand même, pour la fille d'un cultivateur de Saint-Armand-Ouest !

Louise-Élisabeth de JOYBERT-DE VAUDREUIL

● SOUS-GOUVERNANTE DES ENFANTS DE FRANCE

Les Enfants de France, bien sûr, étaient ceux du roi, et lorsqu'elle en devint la sous-gouvernante, elle était déjà l'épouse d'un gouverneur de la Nouvelle-France, Philippe de Rigaud de Vaudreuil.

Elle était née en Acadie, car son père, arrivé tout d'abord à Québec comme officier dans le régiment de Carignan-Salières, fut plus tard nommé administrateur de cette colonie. Elle étudia chez les Ursulines de Québec et c'est à l'âge de 17 ans qu'en 1690, elle devint la compagne de vie du commandant des troupes canadiennes, le futur gouverneur, qui devait accéder à ce poste treize ans plus tard.

En 1708, l'épouse du duc de Saint-Simon, l'auteur des célèbres *Mémoires*, recommanda Mme de Vaudreuil pour le poste de sous-gouvernante des Enfants de France. *Elle était, écrit-elle, une femme d'un vrai mérite. Et elle ajoute : Son mari était de bon lieu et gouverneur général du Canada ; mais elle avait peu de bien, beaucoup d'enfants à placer, puis à pousser, qui se sont depuis avancés par leur mérite.*

Mais, comble de malheur, le vaisseau qui la transportait vers la France tomba aux mains des Anglais, qui la traitèrent avec déférence.

Lorsqu'elle voulut rentrer en Nouvelle-France, en 1713, c'est le duc de Berry qui la réclama à son tour comme sous-gouvernante de ses enfants, et c'est le ministre de Pontchartrain qui en informa le gouverneur. *Elle a eu de la peine à s'y déterminer, lui écrivit-il, par le désir qu'elle avait d'aller vous rejoindre au Canada.*

C'est le mari qui, l'année suivante, obtenait un congé pour passer en France et revoir son épouse ; il y séjourna une année et demie.

Mme de Vaudreuil vint plus tard passer trois ans auprès de son mari.

Elle a beaucoup d'enfants à pousser, avait écrit madame de Saint-Simon. En dépit de ses absences, elle donna onze enfants à son mari, dont l'un fut à la fois le dernier gouverneur de la Nouvelle-France et le premier qui y fût né.

Jeanne-Françoise JUCHEREAU – Sœur Saint-Ignace

● UN TÉMOIN DE SON TEMPS

Elle était la petite-fille de Robert Giffard, le promoteur de l'émigration percheronne vers la vallée du Saint-Laurent. La fille de celui-ci, Marie, avait épousé Jean Juchereau de La Ferté. C'est de ce mariage que Jeanne-Françoise naquit en 1650 à Québec.

Elle avait douze ans quand elle entra chez les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec. Vu son âge, on ne pouvait l'accepter comme novice, mais on lui permit d'y demeurer en qualité de pensionnaire. Deux ans plus tard, elle prenait le voile.

Sœur Saint-Ignace devait gravir tous les échelons de la hiérarchie de sa communauté. Elle n'avait que 33 ans lorsqu'elle fut élue supérieure pour la première fois, poste qu'elle occupa pendant vingt-quatre ans : ses compagnes devaient donc lui renouveler sept fois leur confiance, la dernière fois en 1713, car peu après la paralysie devait la confiner à sa chambre.

Mais elle ne perdit pas son temps : entre 1716 et 1722, elle dicta à l'une de ses compagnes, Mère Marie-Andrée Duplessis de Sainte-Hélène, une histoire du monastère et de l'Hôtel-Dieu, de même que de la colonie depuis les origines jusqu'à l'année 1716.

Son *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* parut en France en 1751. Lors du troisième centenaire de leur arrivée en terre canadienne, les Augustines ont réédité l'ouvrage sous le titre de : *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec, 1636-1716*. C'était en 1939.

Il s'agit là de l'une des sources les plus précieuses que l'on puisse consulter sur la Nouvelle-France du XVII^e siècle. Jeanne-Françoise Juchereau fut vraiment un témoin de son temps.

Charlotte-Françoise JUCHEREAU DE SAINT-DENIS, comtesse de Saint-Laurent

● L'ACHETEUSE D'UN COMTÉ EST-ELLE COMTESSE ?

Elle était la cousine germaine de la précédente. Son père, Nicolas, était le frère de Jean Juchereau de La Ferté, lui-même père de Sœur Saint-Ignace.

Pourquoi *comtesse* de Saint-Laurent ? Le premier évêque, François de Montmorency-Laval, était devenu propriétaire de l'île d'Orléans en 1668. Sept ans plus tard, il l'échangeait à François Berthelot, secrétaire du roi, contre l'île Jésus. C'était un personnage important que ce Berthelot : il était aussi *commissaire général de l'artillerie, poudre et salpêtres de France*. Aussi Louis XIV, en 1676, érigeait-il l'île d'Orléans en comté noble sous le nom de Saint-Laurent.

En 1702, Charlotte-Françoise Juchereau de Saint-Denis, avec l'autorisation du roi, achète purement et simplement l'île d'Orléans pour un peu plus de 40 000 livres ; comme il s'agit du comté de Saint-Laurent, elle s'intitule dès lors, d'office, comtesse, un titre que lui...contestent les historiens.

Cette Québécoise pure laine ne craignait pas la maternité : elle donna seize enfants à son premier mari, François Viennay-Pachot. Elle n'hésita pas à faire porter le titre de comte à son fils aîné. En 1702, elle devait contracter un second mariage, avec le capitaine Dauphin de La Forest.

Seulement, la *comtesse* ne roulait pas sur l'or : elle ne put honorer ses engagements à l'égard de Berthelot, ce qui l'amena à entamer de fastidieuses procédures judiciaires des deux côtés de l'Atlantique ; elle n'hésita pas, pendant près de dix ans, à franchir la grande mare à quelques reprises. Après avoir épuisé toutes les astuces que la loi pouvait lui offrir, elle frappa à la porte de Sa Majesté, qui lui enjoignit de rentrer au Canada.

Le biographe Antonio Drolet écrit que Pontchartrain la jugeait dangereuse, et que l'intendant Raudot la trouvait hautaine et capri-

cieuse, ajoutant qu'on lui aurait peut-être pardonné sa vanité et l'usurpation de son titre de comtesse, si au moins elle avait payé son achat.
Rideau.

Claire JULIEN – Sœur Claire-de-Jésus

● RESPONSABLE DE 279 MAISONS À TRAVERS LE MONDE

En 1951, une Montréalaise devenait supérieure générale des Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux ; c'était la première Canadienne à assumer la direction de cette congrégation, qui comptait alors 4 500 religieuses disséminées à travers le monde.

Claire Julien, née à Montréal en 1907, entra chez les Sœurs de l'Espérance, à Québec, en 1929. Elle prit le voile sous le nom de Claire-de-Jésus. À la fin de son année de noviciat, elle alla parfaire ses études de garde-malade en France.

En 1934, Sœur Claire-de-Jésus devenait directrice de l'Hôpital de Nantes. Sous l'occupation, on l'interna à Besançon, mais elle retrouva sa liberté après six mois et devint alors supérieure de la maison de son ordre à Paris.

Une fois la guerre terminée, on lui confia la visite canonique de sa communauté au Canada, après quoi elle fut nommée supérieure de l'hôpital Sainte-Anne à Québec. En 1948, elle rentra en France et prenait la direction de la clinique Saint-Augustin, à Bordeaux. C'est trois ans plus tard qu'elle devenait la première Canadienne élue supérieure générale des Sœurs de la Sainte-Famille de Bordeaux.

Cette communauté comptait alors pas moins de 279 maisons œuvrant en quatre secteurs : hôpitaux, écoles, orphelinats, missions étrangères. À elle seule, la branche hospitalière, celle des Sœurs de l'Espérance, maintenait 62 institutions grâce à 1 400 religieuses.

Marie JULIEN (voir Marie SAVARD-JULIEN)

Pauline JULIEN

● UNE QUÉBÉCOISE ARDENTE

Personne ne songerait à contester le fait que Félix Leclerc a été le premier ambassadeur de la chanson québécoise. Mais celle-ci a eu sa première ambassadrice : Pauline Julien.

On a beaucoup parlé de la *révolution tranquille*, de ce mouvement de libération issu d'un premier souffle, celui de la si prometteuse période dite des *Cent-Jours* de Paul Sauvé. Son *désormais* allait devenir un élan irrésistible.

Alors que le Québec aspirait à une maturité internationale, la Québécoise laissait poindre à son tour un sentiment tout naturel : celui de s'affirmer ; jusqu'alors, il ne s'était généralement agi que de velléités,

sauf pour quelques figures de proue dont la détermination avait été un grain de sénevé.

Parabole de l'Évangile, bien sûr, mais qui trouve au Québec une illustration réaliste. Pauline Julien figure au nombre des Québécoises qui ont su prendre la relève de ces pionnières et, concurremment, placer son talent au service de la renaissance d'une fierté québécoise.

As-tu deux minutes à me consacrer ? demande Pauline Julien à un hypothétique mari qui, dans sa chanson, ne trouve pas le temps de prêter l'oreille à sa compagne. C'est en quelque sorte la question que le Québec posait au Canada, tout d'abord timidement, puis avec plus d'assurance au fil des ans.

Ses convictions nationalistes, Pauline Julien devait en payer le prix : en 1970, elle passait huit jours derrière les barreaux à la suite d'une si grossière erreur des autorités que, huit ans plus tard, le ministère de la Justice lui versait...un dollar de compensation, somme symbolique dont l'artiste se déclara satisfaite, son seul objectif étant non seulement de démontrer son innocence, au sens juridique du mot, mais aussi que nationalisme et subversion ne sont pas synonymes.

En 1976, Pauline Julien épouse une cause sociale qui fait alors couler beaucoup d'encre...et de salive : celle du logement pour familles à revenus modestes. Certains reprochent aux artistes leur engagement pour servir une cause. *Ce n'est pas parce que je suis connue que je vais devenir sourde, muette et aveugle*, répond-elle. Elle venait de prêter son nom et beaucoup d'énergie à une campagne lancée conjointement par Centraide et la Ligue des droits de l'homme. Mais son *engagement* ne suscite-t-il pas des doutes ? En 1964, n'a-t-elle pas refusé de chanter devant Sa Majesté la reine d'Angleterre et...du Canada, à Charlotte-town ?

Qui ne se souvient de la *Lettre à Jean Drapeau* que Pauline Julien écrit sur le mur de sa maison, au numéro 336 du carré Saint-Louis, œuvre du poète en bâtiments Michel Bujold ? Mais elle avait oublié de demander un permis pour la mise en place d'une enseigne ; c'était, expliquait-elle, *pour que la poésie ne demeure pas dans les livres et sorte dans la rue*. Le juge Raphaël Beaudette, de la Cour municipale, devait reconnaître le...bien-fondé de l'argumentation.

Une Québécoise ardente, comme nous devrions en avoir davantage.

Mais aussi, ne l'oublions pas, une artiste qui a contribué à faire connaître le Québec à l'étranger : en juin 1985, elle rentrait une nouvelle fois après une tournée fructueuse en France, avec, dans ses bagages, le prestigieux prix de l'Académie Charles-Cros.

Nicole JUTEAU

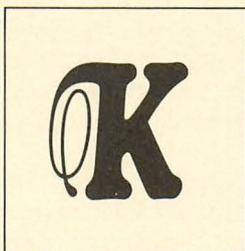
● LA PREMIÈRE AGENTE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Nous signalons en d'autres pages l'entrée de Québécoises dans les forces policières fédérale et municipales ; cette fois, c'est de la Sûreté du Québec qu'il s'agit.

En septembre 1975, M. Fernand Lalonde, en sa qualité de Solliciteur général, recevait le serment d'office de la première femme admise dans les rangs de ce corps policier : Nicole Juteau.

La candidate, qui devait peu après fêter ses vingt printemps, avait tout d'abord obtenu son diplôme d'études collégiales en techniques policières au Cégep d'Ahuntsic, à Montréal, puis effectué un stage pratique à l'Institut de police du Québec, à Nicolet. Quatre autres étudiantes s'étaient inscrites au cégep, mais avaient choisi une autre voie.

L'agente Juteau devait être affectée au poste de Shawinigan de la S.Q. et y débiter dans la patrouille, tout comme ses collègues frais diplômés. *Je souhaite suivre le même cheminement que mes camarades, disait-elle aux reporters, en assumant les mêmes responsabilités qu'eux.*



Ginette KEROUAC
Thérèse DAVIAU-BERGERON
Mariette LAPIERRE

● PREMIÈRES CONSEILLÈRES MUNICIPALES
ÉLUES À MONTRÉAL

Avant l'année 1974, une femme avait siégé au Conseil municipal de Montréal, Mme Eustache Letellier de Saint-Just, épouse d'un journaliste bien connu ; pendant des années, elle a signé du prénom de *Françoise* le courrier des *cœurs brisés* du *Petit Journal*. Mais c'était à l'époque dite des *quatre-vingt-dix-neuf* ; de ces conseillers, 33 appartenaient à la classe « C » et étaient désignés par les corps publics. C'est en 1960 que cette classe fut abolie par référendum.

À l'élection municipale de 1974, malgré les audiences de la commission Malouf, l'équipe du maire Jean Drapeau enlève 52 des 54 sièges du Conseil municipal ! Parmi les heureux élus, Mmes Ginette Kerouac, Thérèse Daviau-Bergeron et Mariette Lapierre, les trois premières *échevines* désignées par le suffrage populaire. Elles étaient du Rassemblement des citoyens de Montréal.

Dès l'élection suivante, trois autres Montréalaises entraient au Conseil, mais sous la bannière, cette fois, du Parti civique : Mmes Justine Sentenne, Nicole Gagnon-Larocque et Carmen Millette, et le maire invitait la première à faire partie du Comité exécutif.

Claire KIRKLAND-CASGRAIN

● ELLE A OUVERT À LA QUÉBÉCOISE
DE NOUVEAUX SENTIERS

S'il est une Québécoise qui, au fil de sa carrière politique, a accumulé les *primeurs*, c'est certainement elle : première femme élue à l'Assemblée nationale, première à entrer dans un cabinet ministériel au Québec, première à occuper le poste de ministre du Tourisme. On ne saurait penser qu'elle s'est contentée de suivre les sentiers battus !

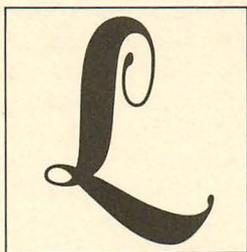
Fille d'un médecin, le Dr Charles Kirkland, qui représenta le comté de Jacques-Cartier à Québec pendant 22 ans, Claire Kirkland fut admise au barreau du Québec en 1952, seulement dix ans après qu'Elizabeth Monk eût été la première diplômée de McGill. Elle devait être la première avocate à plaider devant le Comité des bills privés de la législature de Québec.

Après la mort de son père, survenue en 1961, elle se présenta dans le même comté sous la bannière libérale, mais le chef du parti lui fit comprendre qu'elle ne pourrait bénéficier d'aucune aide financière, trop de gens importants étant d'avis qu'une femme ne devrait pas faire de politique.

Dès son entrée en Chambre, elle s'engagea à mettre tout en œuvre pour obtenir la révision du code civil en ce qui avait trait aux droits de la femme mariée. En 1962, elle accédait au cabinet comme ministre d'État ; deux ans plus tard, on lui confiait le portefeuille des Transports et Communications. La même année (1964), elle tenait parole et parraitait un projet de loi modernisant la législation ayant trait aux prérogatives de la femme mariée ; c'était encore le code Napoléon qui prévalait en ce domaine !

À l'élection de 1966, par suite d'une révision de la carte électorale, Mme Kirkland-Casgrain fut candidate dans le nouveau comté de Marguerite-Bourgeoys, un nom qu'elle suggéra pour perpétuer la mémoire de la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame.

Quand le parti libéral reprit le pouvoir, en 1970, Mme Kirkland-Casgrain se vit confier le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Puis, ce fut le portefeuille des Affaires culturelles. Après quoi, elle fut la première femme assermentée comme juge de la Cour provinciale du Québec. Peu après 1970, elle avait piloté le projet de loi créant le Conseil du statut de la femme.



Emmeline LABICHE

● LA TRISTE FIN D'ÉVANGÉLINE

Qui la connaît sous son vrai nom ? C'est l'Évangéline de Longfellow. Et Louis Arseneaux fut le *Gabriel Lajeunesse* du poète. On s'est demandé longtemps si ces deux personnages étaient le fruit de l'imagination. Ils ont réellement vécu, sauf que leur touchante idylle s'est terminée de fort tragique façon.

C'est la tristement célèbre déportation des Acadiens qui servit de toile de fond tant à la réalité qu'au poème, et après de longues recherches, un descendant de déporté, Félix Woorhies, confirma dans ses *Réminiscences acadiennes*, la véritable identité de l'héroïne.

Évangéline, écrivit-il, *était une orpheline qui fut élevée par ma bisaïeule, la veuve Robichaud. Lors de la déportation, elle suivit sa mère adoptive en Louisiane. Telles étaient la douceur de son cœur et la beauté de son âme que les autres exilés de l'Acadie la nommèrent Évangéline, ce qui voulait dire pour eux petit ange de Dieu. Son vrai nom était Emmeline Labiche.*

Quant à Louis Arseneaux, il était sur le point d'épouser Emmeline quand survint l'ordre de déportation. Plus tard, il aurait revu son ancienne fiancée là où se trouve maintenant Saint-Martinville, en Louisiane, mais il l'avait oubliée et avait fondé un foyer avec une autre. Le choc fut tel qu'Emmeline perdit la raison et mourut peu après.

Les Canadiens francophones qui visitent la Louisiane n'oublient pas de se recueillir sous le chêne d'Évangéline, près du bayou Tèche, ni devant la statue de l'Acadienne, offerte à la municipalité de Saint-Martinville par l'actrice Dolores del Rio, qui joua le rôle d'Évangéline dans un film tourné sur les lieux en 1929.

Justine LACOSTE-BEAUBIEN

● LES SUFFRAGETTES DE LA CHARITÉ

Au début du siècle, il n'existait dans les hôpitaux de Montréal que 110 lits pour les enfants, et encore fallait-il que ceux-ci, pour y accéder,

aient au moins deux ans ! Pourtant, la mortalité infantile saupait la survi-
vance des Québécois : sur mille naissances, 153 bébés mouraient avant
même d'avoir vécu un an.

Une quinzaine d'hommes et de femmes se firent les promoteurs
d'un projet jugé ambitieux : la fondation d'un hôpital pour enfants. Et
si, en 1908, lors de son incorporation, l'institution prit le nom d'Hôpital
Sainte-Justine, c'est que la présidente en était Justine Lacoste, Mme
Louis Beaubien.

Cette femme d'œuvres sut s'entourer d'une élite de dames patron-
nesses, une expression qui ferait peut-être sourire de nos jours, mais à
tort, car le bénévolat était déjà une vertu. À l'époque où la femme,
timidement, réclamait le *privilège* du droit de vote, on disait de ces
citoyennes qu'elles étaient les *suffragettes de la charité*.

Folle initiative ? Dès la première année, le nouvel hôpital comptait
4 400 jours d'hospitalisation. Chiffre modeste, de nos jours, mais combien
révélateur de la nécessité de ces tout premiers balbutiements !

Sainte-Justine devint tôt un centre d'enseignement universitaire et
de développement scientifique. N'est-ce pas là qu'en 1948, le Dr Jean
Audet-Lapointe réussit la première greffe cornéenne au Canada (voir
Sciences et Aventures, mai 1948, pp. 8 à 13) ?

S'il est permis, là-haut, de ressentir un légitime orgueil, combien
la grande maison de la côte Sainte-Catherine ne doit-elle pas de nos
jours constituer une juste récompense et une source de satisfaction pour
celle qui en a porté le berceau sur les fonts baptismaux !

Thaïs LACOSTE-FRÉMONT

● DES COULISSES À L'AVANT-SCÈNE DE LA VIE POLITIQUE

Tel père, tel fils, veut un dicton. Et pourquoi pas tel père...telle
fille ? Tant qu'à y être, tel grand-père...telle petite-fille ! Comment ne
pas en arriver à cette conclusion quand on analyse la carrière de Thaïs
Lacoste ?

Son grand-père, Louis Lacoste, notaire, fut député de Chambly.
On envoya méditer derrière les barreaux ce fervent partisan de Louis-
Joseph Papineau. Les électeurs de Chambly lui renouvelèrent leur
confiance après la tourmente ; il devait être conseiller législatif, puis
sénateur en 1867, au seuil de la Confédération.

Alexandre, un fils né d'un troisième mariage, s'orienta vers le droit
et accéda au poste prestigieux de juge en chef du Québec. Sir Alexandre
Lacoste prit une part considérable aux événements politiques de son
temps. Conseiller législatif à Québec, puis membre du Sénat, dont il
devint le président en 1891, il assuma plusieurs fois l'administration du
Québec. Il accéda au Conseil privé en 1892.

Thaïs, fille du précédent, grandit donc dans une famille où la politique devait être le principal sujet de conversation au foyer. En tout cas, elle n'échappa pas à la *piqûre*, même si, à l'époque, on ne soupçonnait pas que la femme pût s'intéresser à la vie publique.

Son mariage à l'avocat Charles Frémont, en 1910, n'était pas pour amenuiser son intérêt à cet égard. En 1926, elle mettait sur pied l'Association des femmes conservatrices de la ville et du district de Québec et en devenait la première présidente. L'année suivante, elle figurait au nombre des délégués du parti conservateur à Winnipeg. Le journalisme ouvrant beaucoup de portes, elle devenait une collaboratrice du *Journal de Québec* en 1931 et de *La Patrie*, de Montréal, l'année suivante.

Thaïs Lacoste se faisait l'avocate d'un droit égal pour la femme à celui de l'homme dans les affaires publiques et sa présence dans les coulisses de la politique lui donna l'occasion de promouvoir son objectif.

En 1932, elle fait partie de la délégation canadienne à la Société des Nations (Genève). Elle ne devait plus, dès lors, employer son temps qu'à la promotion de la femme en politique. Conférencière en France, en Suisse et en Angleterre, elle participa à plusieurs campagnes électorales non seulement au Québec, mais aussi en Ontario et en Nouvelle-Écosse.

Marie LACOSTE-GÉRIN-LAJOIE

● PREMIER TRAITÉ DE DROIT USUEL À L'USAGE DES FEMMES

Comme sa sœur, dont nous venons d'esquisser la carrière, elle s'employa à la promotion de la femme, mais non par le biais de la politique ; elle choisit plutôt de mettre sur pied un mouvement qui donnerait à ses compagnes l'occasion de s'épanouir en milieu social. Et c'est ainsi que l'Association des dames patronnesses de la Société Saint-Jean-Baptiste donna naissance à la Fédération nationale du même nom, dont elle fut la première secrétaire, pilotant la candidature de l'épouse du sénateur F.-L. Béique, née Dessaulles, Caroline, à la présidence.

Épouse d'un avocat réputé, Henri Gérin-Lajoie, fils de l'écrivain Antoine Gérin-Lajoie, elle constata que, de façon générale, la Québécoise était peu rompue aux lois et règlements qui la concernaient. Aussi signa-t-elle un traité de droit usuel destiné à la femme, une discipline qu'elle enseigna dans plusieurs écoles féminines, ainsi qu'à l'Institut pédagogique des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame et à l'université.

Sa fille, également prénommée Marie, première bachelière francophone, Sœur Marie Gérin-Lajoie, a fondé la communauté des Sœurs

Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Nous avons évoqué sa mémoire dans une page précédente.

Madame Paul LACROIX (voir Marguerite McLURE-LACROIX)

Madame L.-H. LAFONTAINE (voir Adèle BERTHELOT-LAFONTAINE)

Madame Jean-Baptiste LAGIMODIÈRE (voir Marie-Anne GABOURY-LAGIMODIÈRE)

Emma LAJEUNESSE-GYE – *L'Albani*

● *JE CROYAIS QUE MON PAYS M'AVAIT OUBLIÉE...*

De l'avis de tous les critiques, elle fut véritablement notre première prima donna. Elle a 12 ans, cette jeune fille de Chambly, lorsqu'à la faveur d'une grande cantate pour 400 voix interprétée en l'honneur du prince de Galles, le futur Édouard VII, à Montréal, en 1860, elle se révèle une soliste déjà prometteuse.

Chez les Dames du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet, elle se montre aussi à l'aise au piano que sa voix est brillante. En 1862, au *Mechanic's Hall*, à Montréal, non seulement elle donnera un récital de chant, mais elle se produira au clavier et pincera même les cordes de la harpe !

Mais son père estime que les États-Unis lui permettront de gravir plus rapidement les échelons. Albany, la capitale de l'État de New York, lui fait un accueil enthousiaste. Bientôt, ce sera *l'Albani* qui se hissera au firmament de la gloire : Messine, Florence, Turin, Paris, New York, Saint-Petersbourg, Londres, toutes les grandes scènes lyriques l'aduleront tour à tour. À Messine, écrira L.-O. David, *on se prosterna devant cette étoile naissante, et la renommée avec ses cent voix jeta partout son nom.*

Étoile naissante qui atteint *Covent Garden*, un zénith où elle brilla au point de devenir une amie de la reine Victoria et d'épouser le fils du directeur de cette grande maison, Ernest Gye.

Mais, hélas !, la gloire est une denrée périssable. En 1925, la grande cantatrice, maintenant âgée de 73 ans, vit dans le dénuement ; le quotidien *La Presse* lance une souscription au bénéfice de notre plus grande cantatrice. Le mouvement prend vite la forme d'un hommage national à la prima donna des Canadiens. Le 7 juin (1925), au fort de Chambly, grand récital : la Société philharmonique de Saint-Hyacinthe y participe, de même que Mme Sylva Alarie, dont la fille, Pierrette — magnifique retour des choses —, deviendra plus tard, elle-même, une étoile des grandes scènes lyriques.

Je croyais que mon pays m'avait oubliée, moi qui ne l'ai jamais oublié, dira *l'Albani*. Elle mourut à Londres en 1930.

Jeanne LAJOIE

● L'HÉROÏNE DE PEMBROKE

La conservation de sa langue et de sa culture résulte souvent pour un peuple d'une lutte aussi incessante qu'épuisante. Les francophones du Canada en savent quelque chose. À chaque génération, il s'est trouvé des patriotes pour assurer la relève. Jeanne Lajoie, *l'héroïne de Pembroke*, était de ceux-là.

Jusqu'à la mi-août 1923, cette jeune fille née à Lefavre, en Ontario, s'est consacrée à l'enseignement en des régions éloignées de cette province : à Warren, tout d'abord, puis au village d'Azilda ; ensuite, à Naughton et à Blizzard Valley.

À la fin de l'été de 1923, donc, cette institutrice de 24 ans s'engage pour enseigner à Pembroke. C'est là qu'elle méritera l'admiration de tous ceux qui s'emploient à défendre le français.

Pembroke compte 3 450 catholiques, dont 55 pour cent sont de langue française ; pourtant les deux paroisses sont anglaises. La proportion des élèves inscrits auprès de la commission scolaire est sensiblement la même. On fit tout pour l'empêcher de s'acquitter de ses fonctions, et devant cette situation, les francophones prirent l'ultime décision d'établir leur propre école ; c'est à Jeanne Lajoie qu'ils la confièrent. On devine que ce dossier défraya la chronique pendant de longs mois.

Après trois années d'un labeur exténuant, la santé de l'institutrice flancha. Elle passa de longs mois à l'hôpital et mourut au début de mars 1930. Elle repose au cimetière de la Côte-des-Neiges, à Montréal, où des patriotes reconnaissants lui ont élevé un monument.

Francine LALONDE

● DÉLÉGUÉE À LA CONDITION FÉMININE

Quand on accède à un cabinet ministériel avant même d'avoir gagné ses épaulettes comme député, c'est généralement que sa compétence est reconnue. Telle fut sans doute la satisfaction qu'éprouva Francine Lalonde, en janvier 1985, lorsqu'on lui proposa le poste de ministre déléguée à la Condition féminine.

Licenciée en histoire, première femme à présider le syndicat des professeurs du Cégep de Saint-Laurent, puis première femme présidente de la Fédération nationale des enseignants du Québec, et ce, à deux reprises, elle marqua un autre précédent en devenant la première femme à accéder à la vice-présidence de la CSN.

Quand on lui a demandé pourquoi elle relevait ce nouveau défi, elle dit que c'était au niveau ministériel que se trouve le possible, ajoutant : *à cette étape-ci de ma vie, j'ai le goût de faire avancer les revendications principales des femmes.*

À peine entrée au cabinet, elle participait à des assises préparatoires à la Conférence nationale sur la sécurité économique des Québécoises. *Je monte dans un train qui file à toute allure, remarqua-t-elle, mais qui arrive à la première gare.*

Malheureusement, son train freina d'urgence lors de l'élection partielle tenue dans le comté de Bertrand, au printemps de 1985, alors qu'elle connut une défaite plus qu'honorable, face au chef du Parti libéral, mais, assurait-elle en renonçant à ses fonctions de ministre, elle serait sur le quai de la gare de Bertrand quand passerait le convoi de l'éventuelle élection générale.

Michèle LALONDE

● PRÉSIDENTE DE L'UNION DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

*Nous la classons parmi les quatre ou cinq plus grands poètes de langue française : une appréciation de taille, celle du quotidien *Le Monde*, de Paris. Et pourtant, au Québec, elle ne recueille pas que des éloges, comme quoi on n'est jamais prophète...*

C'est peut-être qu'on ne lui pardonne pas, en certains milieux, un engagement politique qui l'a amenée à participer, en 1969 et 1970, aux spectacles *Chants et poèmes de la résistance*, et, en cette dernière année, à la Nuit de la poésie.

Michèle Lalonde est Montréalaise de naissance. Elle a collaboré à *Liberté* et à d'autres publications littéraires québécoises, puis a fait partie de l'équipe de *Maintenant*.

On ne compte plus les colloques littéraires, les manifestations culturelles, les rencontres internationales auxquels elle a participé. À la faveur de ces étapes, elle a nuancé son évaluation de l'appartenance du Québec à la francophonie et de l'évolution du concept de la langue française *correcte*. Dès 1981, Guy de Bosschère, dans *Agecop liaison*, organe de l'Agence de coopération culturelle et technique, écrivait à son sujet : *Poète, dramaturge et essayiste, auteur de violents et inoubliables poèmes, ainsi que de livres stimulants, Michèle Lalonde fait actuellement, déjà, figure de chef de file au sein de la jeune génération des écrivains du Québec. Liant fortement revendications politiques et culturelles au pouvoir de l'écriture, elle a été, à partir des années 60-70, une des consciences directrices les plus lucides et les plus vibrantes de la lutte du peuple québécois pour sa liberté.*

Professeur d'histoire des civilisations à l'École nationale de théâtre, présidente de la Fédération internationale des écrivains de langue française, Michèle Lalonde a reçu, en 1979, le prix Duvernay pour l'ensemble de son œuvre. Le 10 novembre 1984, elle était élue à la présidence de l'Union des écrivains québécois.

Phyllis LAMBERT (voir Phyllis BRONFMAN-LAMBERT)

Hermine LANCTÔT – *Hermance*

● PREMIÈRE CHRONIQUEUSE DU MONDE ILLUSTRÉ

En 1884, à Montréal, Trefflé Berthiaume lance *Le Monde Illustré*, un hebdomadaire qui, en quelque sorte, prend la relève de *L'Opinion Publique*. Les objectifs sont les mêmes : développer le goût de la littérature et des arts en général, donner aux écrivains québécois un débouché pour leur prose.

Plusieurs femmes y ont fait leurs premières armes. En 1901, *Gaétane de Montreuil* (Mme Charles Gill), y écrivait : *Dans les colonnes du Monde Illustré, Hermance doit se sentir encore chez elle, et mon appréciation semblera, je le crains, superflue à ses fidèles lecteurs, qui l'ont, depuis longtemps déjà, jugée. Mlle Lanctôt a été la première chroniqueuse de ce journal ; elle y a fait, je crois, ses débuts littéraires.*

À cette époque, personne ne vivait de sa plume. Mlle Lanctôt était une éducatrice. Après quelques années d'enseignement, elle fondait ses propres cours privés et ce fut bientôt une distinction recherchée par les jeunes filles de bonne famille que de dire : je vais aux *Hirondelles*, car l'école de Mlle Lanctôt bénéficia d'une excellente réputation.

La fondatrice fêta son demi-siècle d'enseignement en 1927 et prit sa retraite l'année suivante.

Béatrice LAPALME-ISSAUREL

● QUELQUES FREDONNEMENTS LA CONDUISENT À COVENT GARDEN

Qui se souvient du mécénat de Donald Alexander Smith, mieux connu sous le nom de lord Strathcona ? Nous l'avons déjà évoqué ; en voici une nouvelle occasion.

C'est grâce à lui qu'une jeune fille de Belœil, Béatrice Lapalme, alla étudier à Londres. C'était une violoniste et elle avait jusque-là travaillé son instrument chez les Sœurs des Saint-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, à Montréal. Mais ce sont d'autres cordes qu'elle allait mettre en valeur. En effet, elle avait le loisir de choisir une seconde matière et elle s'inscrivit à la classe de chant.

Un soir qu'elle participait à un concert privé, comme violoniste, elle se mit à fredonner des mélodies de *La Bohème*. On l'invita aussitôt à interpréter quelques extraits du rôle de Mimi, ce dont elle s'acquitta avec brio, à l'étonnement général.

Le même soir, le directeur de *Covent Garden* apprenait que l'artiste devant le lendemain chanter le rôle de Musette, dans le même opéra, ne pourrait le faire, et le vieux pianiste qui accompagnait la violoniste lui recommanda celle-ci.

Et c'est dans ces circonstances qu'elle parut sur scène...à côté de la célèbre Melba. Or, ce soir-là, c'était nul autre qu'André Messenger,

directeur de l'Opéra de Paris, qui était au bâton. Dans la Ville lumière, elle connut un début triomphal dans *Cendrillon*, de Massenet.

Vers 1917, Béatrice Lapalme se fixa à Montréal avec son mari, le ténor Salvator Issaurel, qu'elle avait épousé à Paris en 1908. C'est donc à Montréal, où elle était venue chanter pendant deux ans à l'occasion d'une saison d'opéra dirigée par Albert Jeannotte, qu'elle allait désormais mettre son art au service de la jeunesse. Son mari et elle instituèrent des cours qui constituèrent une rampe de lancement pour beaucoup d'artistes. Malheureusement, Béatrice Lapalme ne poursuivit pas longtemps sa nouvelle carrière de professeur. Elle mourut en 1921, à l'âge de 42 ans.

Thérèse LAPIERRE (voir Ginette KEROUAC)

Renaude LAPOINTE

● UNE JOURNALISTE À LA PRÉSIDENTENCE DU SÉNAT

Il fallut pas mal d'années pour que les journalistes québécoises émergent des courriers du cœur et des pages féminines pour assumer la responsabilité des autres secteurs. De nos jours, elles figurent avantageusement dans tous les domaines. Les Louise Cousineau, les Lysiane Gagnon illustrent bien, pour ne citer qu'elles, cette lente conquête d'anciennes chasses gardées masculines, fruit de constance et d'excellence.

Mais la page éditoriale demeura longtemps fermée aux consœurs. À la fin de 1958, Jean-Louis Gagnon mettait en route une série d'innovations pour rénover et redresser *La Presse*. Il fallait notamment mettre fin, écrit Cyrille Felteau, au régime de ghetto qui y était imposé aux femmes journalistes. Les deux premières à en profiter, précise-t-il, furent *Renaude Lapointe et Adèle Lauzon*.

Les éditoriaux du *plus grand quotidien français d'Amérique* étaient longtemps demeurés anonymes, aussi anonymes que fades. Dès qu'on les signa, ils secouèrent leur proverbiale banalité. Au nombre de ces commentateurs de l'actualité : Renaude Lapointe.

En 1971, après avoir passé treize années à *La Presse*, Renaude Lapointe entrait au Sénat dont elle fait toujours partie. Elle en fut la présidente pendant cinq ans, soit de 1974 à 1979.

Qui eut dit, lorsque la Cour suprême du Canada décréta que les femmes ne pouvaient accéder au Sénat parce qu'elles n'étaient pas des personnes au sens de l'A.A.N.B., qu'une Québécoise francophone présiderait un jour ce sage aréopage ?

Laurette LAROCQUE-AUGER – Jean Desprez

● FONDATRICE DE L'ÉCOLE DU SPECTACLE

Non, on n'a sûrement pas déjà oublié cette véritable incarnation du dynamisme que les Montréalais ont eu la joie, pendant tant d'années,

de voir sur scène, d'entendre et de lire. C'était une Québécoise *pure laine*, même si assez souvent elle semblait à plusieurs fort en avance sur son temps. L'évolution n'est-elle pas à ce prix ?

Fille de libraire, elle vit le jour à Hull et obtint à seize ans un diplôme d'enseignante. Elle séjourne à Paris de 1930 à 1933 pour étudier la diction et l'art dramatique. En 1932, la Sorbonne lui octroie un diplôme en littérature : phonétique, philologie, histoire de l'art.

Quand elle rentre, elle enseigne la diction et l'art dramatique à Ottawa et à Montréal. C'est le regretté Henri Letondal qui l'a ramenée avec quelques artistes, car il s'est rendu en Europe pour en recruter à l'intention du *Stella*, cette scène de la rue Saint-Denis qui fut si prestigieuse en son temps.

Elle n'est arrivée que depuis quelques mois quand naît l'*École du Spectacle*, qu'elle fonde et dirige avec une rare ardeur. Les cours, elle les donne au *Stella*, le dimanche matin, quand la scène est libre. Car, rappelons pour l'édification de la génération actuelle que la troupe du *Stella* présentait une nouvelle pièce chaque semaine et en offrait onze représentations ! Sur semaine, c'est à son propre domicile, boulevard Saint-Joseph, qu'elle convoque ses élèves, dont plusieurs accéderont éventuellement à d'intéressantes carrières.

Mais *Jean Desprez* ne surviendra qu'après un certain délai, lorsque Laurette Larocque, qui a son franc parler, n'hésite pas à se jeter dans la mêlée pour défendre ses idées. Elle a tâté du journalisme, signant nouvelles et contes dans *La Revue Moderne* et le *Bulletin des Agriculteurs*. La fondation de *Radiomonde* offre un nouveau tremplin à l'expression de ses opinions ; elle en deviendra une collaboratrice assidue dès le cinquième numéro.

On ne saurait même résumer sa carrière. En 1940, c'est avec nulle autre que Gabrielle Roy qu'elle partage un prix offert par *La Revue Moderne*. Alors qu'elle dirige l'*École du Spectacle*, à Montréal, elle est chargée de l'École d'art dramatique de l'Université d'Ottawa, et un groupe d'amateurs qu'elle a formé remporte le trophée Bessborough. Au cours de cette période, elle a dirigé et mis en scène une quarantaine de spectacles, tant à Montréal, que dans la région d'Ottawa. Concurrément, elle se produit elle-même sur les planches, jouant des rôles de grandes coquettes ou de composition. Elle écrit aussi pour le théâtre et signe notamment *Le Mirage* et *La Tragédie de Mayerling*. Sa grande facilité pour l'écriture l'amène à la radio ; qui ne se souvient, par exemple, de *Jeunesse dorée*, que CBF présentait quotidiennement ? Elle en a signé bien au-delà de quinze cents épisodes !

Laurette Larocque avait épousé Jacques Auger, homme de théâtre, qui s'était signalé à l'attention des critiques sur la prestigieuse scène de l'Odéon, de Paris, et qui a connu une longue et fructueuse carrière à Montréal, tant au théâtre que sur les ondes.

Pearl LARSEN-CRITCHLOW

● HUIT QUÉBÉCOISES DÉFIENT L'ATLANTIQUE

Nous avons déjà mentionné la barreuse Louise Caron-Chambaz, qui a participé à la Transat-Tag Québec-Saint-Malo en 1984. On ne saurait passer sous silence l'aventure que vécut un équipage entièrement féminin à bord du *Mascaret Steinberg* dans la même course. Il est vrai que ce voilier sombra dans l'Atlantique, mais ce sont des circonstances particulières qui causèrent l'accident, non pas une tempête ni une erreur de manœuvre.

C'est Mme Pearl Larsen-Critchlow, de Saint-Bruno, sur la rive sud du Saint-Laurent, qui était capitaine ; son équipage se composait de Denise Roose-Plourde, qui avait navigué durant neuf ans autour du monde avec son mari, ainsi que de Jocelyne McNicholl, Frances McKenna, Yolaine Saint-Germain, Yvonne Comeau-Davies et Jacinthe Poirier.

Le *Mascaret Steinberg* était un monocoque de 13,72 mètres. Apparemment, c'est un fil surchargé qui déclencha un incendie, car le voilier était évidemment équipé de générateurs pour entretenir la puissance des batteries. Les flammes ont surgi si rapidement qu'on eut juste le temps de jeter à la mer les bidons d'essence de la cargaison. Le recours aux extincteurs chimiques et à l'eau de mer ne put avoir raison de la situation. Et c'est dans un calme plat qu'après deux heures, les huit Québécoises, à la dérive sur une embarcation pneumatique de secours, virent s'enfoncer leur fier voilier, à seulement 800 milles de Saint-Malo.

Après sept heures de patience, un cargo belge les rescapa ; il les débarqua à Anvers.

Fin peu glorieuse, sans doute, mais chapeau à ces Québécoises qui, sans un sort aussi malencontreux, auraient très probablement atteint Saint-Malo à l'intérieur des limites de temps réglementaires.

Lise LAVALLÉE

● PROFESSION : JUGE DE BOXE

Voici une jeune femme qui aime l'action. *Dieu que j'aurais voulu être boxeur*, avouait-elle à la chroniqueuse Anne Richer, de *La Presse*. Mais, ajoutait-elle avec une nuance de dépit, le corps de la femme ne se prête pas à la pratique de ce sport. Le *kick-boxing* et le karaté, cependant, retiennent son attention.

Lise Lavallée est juge de boxe professionnelle, la première au Canada. Au départ, on voulut la renvoyer à ses fourneaux, mais elle tint bon, se galvanisant contre les quolibets, résistant aux huées de la foule, qui ne partage pas toujours ses décisions. Et ce n'est pas par esprit de lucre qu'elle est présente à quelque 500 combats annuellement, car elle le fait bénévolement. Élève des Dames de la Congrégation, elle

détient de l'Université Concordia un certificat d'études en journalisme, publicité et relations publiques.

Ce qui la passionne dans la boxe, dit-elle, c'est la rigueur qu'il faut s'imposer pour être digne du ring ; elle aime la discipline et, peut-être à cause de cela, songe à se spécialiser dans les problèmes de la délinquance.

Francine LAVOIE

● PREMIER DOCTORAT DÉCERNÉ PAR L'UQAM

Lorsqu'en 1904, la Congrégation de Notre-Dame entreprit des démarches pour l'affiliation du pensionnat de Villa-Maria à l'Université Laval, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique jugea qu'il n'était pas opportun de *lancer les jeunes filles dans les études supérieures*. Que de chemin parcouru depuis lors !

Songez que, de nos jours, l'Université du Québec à Montréal compte une population estudiantine qui est à 51 pour 100 féminine !

C'est en 1982 que l'UQAM décerna son premier doctorat, et c'est une lauréate qui en fut la récipiendaire, Francine Lavoie, ce qui, écrivait-on alors, illustre de façon concrète la présence des femmes dans les programmes d'études avancées.

La thèse de doctorat de Mme Lavoie, *Élaboration d'un mode d'analyse descriptive des processus interactifs dans les groupes d'entraide*, étudiait les divers types d'interactions verbales au sein de groupes tels que *Rétablissement*, qui s'occupe d'une clientèle à problèmes chroniques, et deux groupes *Vie nouvelle* visant une clientèle à problèmes de transition.

Thérèse LAVOIE-ROUX

● UN DOUBLE INTÉRÊT : SERVICE SOCIAL ET ENSEIGNEMENT

Du travail social à l'enseignement, à la gestion d'école, puis à la politique. Ainsi peut-on résumer la carrière de cette Québécoise originaire de la Rivière-du-Loup, qui représente la circonscription de L'Acadie à l'Assemblée nationale.

Mme Lavoie-Roux détient une maîtrise en service social de l'Université de Montréal. Après neuf années passées au *Montreal Children's Hospital*, tout d'abord comme travailleuse sociale puis comme professeur-thérapeute, elle enseigne à l'École de service social de l'Université de Montréal à partir de 1960 ; elle est chargée de cours de l'École de réhabilitation de la même institution et à l'Institut Marguerite-d'Youville.

En 1969, elle devient commissaire et vice-présidente de la Commission des écoles catholiques de Montréal et accède à la présidence de

cet organisme en 1970, de même qu'à celle de son comité exécutif. En 1973, elle est vice-présidente du Conseil scolaire de l'île de Montréal.

C'est à l'élection de 1976 qu'elle fut élue pour représenter le comté de L'Acadie à l'Assemblée nationale, et les électeurs devaient lui renouveler leur confiance en 1981. En 1984, ses collègues l'élaient présidente de la Commission des affaires sociales.

Madame Louis-Marie de LAVOYE (voir Marie-Geneviève GUIMONT DE LAVOYE)

Jeanne LE BER

● AUSSI CÉLÈBRE RECLUSE QUE BRODEUSE

Évoquer la mémoire de cette célèbre recluse, c'est en même temps rendre hommage à une famille de Montréal qui fut aussi pieuse que riche et qui s'intéressait aux arts il y a déjà trois siècles !

En 1658, à Montréal, le pionnier Jacques Le Ber, marchand de fourrures, épouse Jeanne Le Moyne, sœur de Charles Le Moyne. Ils eurent cinq enfants, dont deux, Jeanne et Pierre, qui ont retenu l'attention, l'une comme artiste de la broderie, et l'autre, comme peintre ; celui-ci était sieur de Senneville et l'on peut voir son *Éducation de la Vierge* (1723) dans l'église de Sainte-Anne-de-Bellevue (île de Montréal).

Jeanne eut le sieur de Maisonneuve et Mlle Mance comme parrain et marraine lors de son baptême en 1662. Elle alla couronner ses études chez les Ursulines de Québec et rentra à Montréal à l'âge de 15 ans ; elle y fut très recherchée non seulement à cause de ses qualités, mais sans doute à cause de sa dot, qui se chiffrait à 50 000 écus. Elle préféra la réclusion au mariage, portant un cilice, renonçant à voir les membres de sa famille, refusant de se rendre au chevet de sa mère mourante...

Mais elle réglait elle-même les paramètres de sa réclusion, recevant parfois des visiteurs, s'occupant de ses affaires, renonçant un moment à son silence pour préparer les obsèques de son frère, Jean, tué par les Iroquois, concluant une entente par-devant notaire avec les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame pour obtenir, en échange d'un généreux don, un appartement de trois pièces d'où elle pourrait voir le Saint-Sacrement.

C'est seulement en 1695 qu'elle prononça ses vœux solennels de réclusion. Elle s'adonna dès lors non seulement à la prière et à la contemplation, mais aussi à la broderie. Marius Barbeau écrira en 1939 : *Les quelques ouvrages brodés de fils d'or, d'argent et de soie que l'on conserve encore de Jeanne Le Ber, et qui sont admirables, représentent plus fidèlement que tout autre document la tradition des premières Ursulines au Canada.* Il ajoute que les religieuses de la Congrégation de

Notre-Dame conservèrent longtemps l'art de broder les ornements d'église à la manière de leur sainte inspiratrice.

Denise LeBLANC-BANTEY

● UNE ORTHODOXE DES ÎLES

Jeune encore, la feuille de route de cette Québécoise est révélatrice d'un dynamisme peu commun. Née aux îles de la Madeleine, à l'Étang-du-Nord, elle fit ses études à l'Université Laval et à l'Université de Montréal. Elle obtint son baccalauréat ès lettres, étudia le droit pendant un an, puis s'orienta vers le professorat, une profession qu'elle exerça tout d'abord dans son archipel natal, puis en Gaspésie.

Elle dirige ensuite un journal régional, *Le Radar*. En 1975, elle sera responsable du *Festival de la mer*, principal événement touristique des îles de la Madeleine.

Tout cela lui a fait rencontrer beaucoup de gens, et la population des Îles la choisit pour la représenter à l'Assemblée nationale en 1976 et en 1981. En 1977, elle accède au bureau de direction du Parti québécois. Depuis le 1^{er} décembre précédent, elle est l'adjointe parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce, chargée particulièrement du dossier des pêcheries, ce qui l'amène tout naturellement à assumer les mêmes responsabilités auprès du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. C'était en 1980.

En 1981, elle entre au cabinet comme ministre de la Fonction publique. Deux ans et demi plus tard, elle sera aussi ministre déléguée à la Condition féminine, le ministère de la Fonction publique allant être aboli le 1^{er} avril 1984.

Parce qu'elle est une irréductible championne de l'indépendance, elle refuse de souscrire au *beau risque* d'un rapprochement avec le nouveau gouvernement conservateur du Canada. Elle se joint aux *orthodoxes* et, à la fin de mars 1985, est élue à l'unanimité à la présidence du Rassemblement démocratique pour l'indépendance.

Le reste de sa carrière appartient dès lors à l'avenir.

Caroline LECLERC-HAMILTON

● AUCUNE ŒUVRE N'EST PLUS DIGNE D'ENCOURAGEMENT...

Il fut une époque, devrions-nous le rappeler, où seule la charité œuvrait dans le domaine social. Les bébés mouraient *comme des mouches* et trop de mamans ne survivaient pas à leurs couches.

En 1912, Caroline Leclerc, épouse de l'un des plus importants commerçants de Montréal, Henry Hamilton, un *produit*, pourrait-on dire, des Sœurs du Sacré-Cœur — elle fut d'ailleurs la fondatrice et première

présidente de l'association des anciennes élèves de ce couvent —, fonde l'Assistance maternelle. Depuis quelques années déjà, elle avait fait échec à la croyance traditionnelle voulant que la place de la femme fût strictement au foyer, apportant sa collaboration à différentes œuvres. Mais à la suite d'une grave maladie, elle avait décidé de consacrer dorénavant ses énergies à entourer de soins les futures mères indigentes pendant leur grossesse.

L'œuvre débuta dans le dénuement : une première partie de cartes ne rapporta que...7,42\$; une deuxième, 145\$. Mais on recruta peu à peu des bénévoles. L'objectif était prioritairement d'aider les futures mères au foyer, mais en leur assurant des soins médicaux si nécessaire. Bientôt, des succursales s'ouvrirent à divers endroits du Québec, jusque sur la côte du Labrador.

En 1935, le gouvernement du Québec, au moyen d'une subvention, donnait à l'Assistance maternelle la possibilité d'inaugurer une clinique pour enfants nés de parents tuberculeux. Deux ans plus tard, l'œuvre s'installait au 427, de la rue Sherbrooke est, là où le club Martin, puis le club de la Confédération avaient eu pignon sur rue. *Dans les belles salles et sous les hauts plafonds de la maison, écrivait alors le journaliste Louis Francœur, l'Assistance maternelle sera fort à l'aise, après l'étouffoir de la rue Cherrier. Aucune œuvre montréalaise n'est plus digne d'encouragement que celle-là. Sa vénérable fondatrice, Madame Henry Hamilton, doit être bien heureuse de voir enfin ce qu'elle a créé atteindre la pleine maturité.*

En 1927, Caroline Leclerc-Hamilton avait été honorée par Pie XI de la médaille *Pro Excelesia et Pontifice* ; en 1934, George V l'avait admise dans l'Ordre de l'Empire britannique.

Georgina LEFAIVRE – Ginevra

● AUTRE PIONNIÈRE DU JOURNALISME AU FÉMININ

Nous avons évoqué précédemment la figure de Georgiana Bélanger-Gill (*Gaétane de Montreuil*), qui prit la direction des pages féminines de *La Presse* en 1900. Cinq ans plus tard, une consœur, Georgina Lefavre, en faisait autant au *Soleil* de Québec.

Pendant plus de vingt ans, les lecteurs de ce quotidien ont apprécié la plume de *Ginevra* qui, en plus de sa tâche régulière, a trouvé le temps de signer quelques volumes de chroniques, de contes et de nouvelles.

Secrétaire générale de la Ligue antituberculeuse de Québec en 1916, elle fut l'une des fondatrices et la présidente de la Ligue catholique féminine. Soucieuse de voir les jeunes femmes s'intéresser aux travaux de l'esprit, elle a contribué à l'essor de cercles d'études.

Georgina Lefavre a été l'une des pionnières du journalisme féminin à Québec.

Denise LEFEBVRE

● PREMIÈRE INFIRMIÈRE TITULAIRE D'UN DOCTORAT

La communauté des Sœurs de la Charité de Montréal a eu pour fondatrice mère d'Youville. C'était en 1737. Dix ans plus tard, elle prenait charge de l'Hôpital Général qu'avaient établi les Frères Charon, mais que ceux-ci ne pouvaient plus gérer. C'est ainsi que la congrégation prit le nom d'Institut des Sœurs Grises de la Charité de l'Hôpital Général. Pourquoi « Sœurs Grises » ? C'est ainsi qu'on les désignait populairement à cause de la couleur de leur costume.

Depuis près de deux siècles et demi, cette communauté se penche sur les malades, mais elle forme aussi des infirmières. L'une d'elles, sœur Denise Lefebvre, s'est vu attribuer le prix Thérèse-Casgrain à la fin de 1984. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-Être social du Canada, M. Jake Epp, en l'annonçant, soulignait que cette religieuse avait été la première infirmière canadienne titulaire d'un doctorat.

Sœur Denise Lefebvre figure au nombre des pionniers de la formation universitaire des infirmières au pays. Elle fut pendant vingt ans directrice de l'Institut Marguerite-d'Youville, de Montréal.

Madeleine LE GARDEUR DE REPENTIGNY – *Sœur Sainte-Agathe*

● LA LAMPE QUI NE S'ÉTEINT PAS

Les pages de ce bouquin s'émaillent de quelques beaux romans d'amour dont la réalité dépasse parfois la fiction. Cette fois, c'est de sentiments cruellement déçus qu'il sera question.

Madeleine appartenait à l'une des plus grandes familles de la Nouvelle-France. Née à Montréal en janvier 1698, c'est chez les Ursulines de Québec qu'elle fit ses études, après quoi elle rentra chez elle, souriant aux mondanités que lui offrait la belle société de son époque. On destinait sa main à l'un de ses parents, qui était officier dans les troupes de la marine, et elle entretenait à son endroit de profonds sentiments amoureux.

Mais le sort ne voulut pas que cette idylle se nouât de façon définitive. Quand on lui apprit le décès accidentel de son promis, elle en éprouva une atroce déception et refusa toute consolation pendant plusieurs mois. Puis, pour s'étourdir, elle se replongea dans la vie trépidante de la société. Inutile : elle ne parvenait pas à oublier celui qu'elle avait considéré comme son fiancé. Une seule issue, pensa-t-elle : le cloître.

C'est chez les Ursulines que sa peine trouva refuge. Mais cette vocation se heurta dès le début à des tentations si impérieuses que seule Notre-Dame du Grand-Pouvoir put l'en soustraire. Sœur Sainte-Agathe — c'est le nom qu'elle avait pris en même temps que le voile — voulut

lui prouver sa reconnaissance, et elle lui offrit une lampe votive qui brûle depuis 1724.

Son frère, Jean-Baptiste-René, fit don de 300 livres pour l'entretien de cette lampe, devant laquelle, chaque jour, jusqu'à son décès, survenu en 1739, elle allait s'agenouiller.

Madame Pierre LE GARDEUR DE REPENTIGNY (voir Agathe de SAINT-PÈRE-LE GARDEUR DE REPENTIGNY)

Marie LEGAULT-GAUDET

● PREMIÈRE PRÉSIDENTE DES RESTAURATEURS DU QUÉBEC

Nos mères étaient des cuisinières astucieuses, sachant tirer le meilleur parti des ressources régionales. Il en est résulté des plats traditionnels qui font encore vibrer nos papilles gustatives.

Au chapitre de la restauration professionnelle, elles ont beaucoup tardé à se manifester, en ce qui a trait à la gestion. Mais en ce domaine, les Québécoises ont percé au cours des récentes années, et on ne saurait mieux l'illustrer qu'en signalant la première accession d'une femme à la présidence de l'Association des restaurateurs du Québec.

C'est une citoyenne de Farnham qui a conquis ce prestigieux *bastion* jusqu'alors exclusivement masculin, Mme Marie Legault-Gaudet. Elle est propriétaire, depuis 1959, du restaurant Opéra, de cette ville, un établissement qui, au fil des ans, a ajouté à sa salle à manger divers services, dont des unités d'hébergement.

Mme Legault-Gaudet, qui œuvre également en d'autres domaines, — elle est la présidente de deux entreprises —, n'a pas pour autant négligé de s'intéresser de façon militante à la promotion du bien boire et du bien manger. Ainsi, lorsqu'on a fait revivre le Mérite de la Restauration, elle a pris la présidence du comité créé à cette fin. C'était en 1983.

Première présidente de l'Association des restaurateurs du Québec, Mme Legault-Gaudet a terminé son mandat lors du congrès de 1985 de ce groupement professionnel.

Claire LÉGER

● UN PREMIER MEMBRE FÉMININ AU CLUB SAINT-DENIS

La plupart des Québécoises qui se sont imposées dans le monde des affaires vous diront qu'elles ont dû vaincre pas mal de *barrières sexistes*, pour recourir à une expression devenue courante. L'une des plus résistantes fut sans doute celle du Club Saint-Denis, jusqu'à tout récemment, le plus...réfractaire des grands clubs privés de Montréal.

Chez nos compatriotes anglophones, les femmes pouvaient entrer par la grande porte au *Mount Stephen* et au *St. James* depuis 1975 et

1980, respectivement. Au *Montefiore*, cependant, seules les veuves de membres sont admises. Au *Mount Royal*, par contre, si le membre décédé est veuf, on accepte depuis bientôt un siècle sa fille, ou encore sa sœur non mariée. C'est le journaliste Laurier Cloutier, de *La Presse*, qui a exposé ces particularités lorsque le Club Saint-Denis, lors de l'assemblée de son conseil, le 21 novembre 1984, vota une résolution approuvant l'admissibilité de membres féminins ; deux autres tentatives semblables étaient demeurées infructueuses en 1977 et en 1980. Pourtant, le Club Canadien battait déjà la marche en ce domaine.

C'est Mme Claire Léger, adjointe au président des Rôtisseries Saint-Hubert, une actionnaire de cette entreprise, qui fut la première femme admise dans le sélect Club Saint-Denis. La réputation de ces établissements n'est plus à faire : des dizaines de milliers de Montréalais, au nombre desquels l'auteur de ces lignes, se rappellent le modeste établissement du 6355 de la rue Saint-Hubert ouvert en septembre 1951. Une décennie plus tard, il existait de semblables rôtisseries un peu partout au Québec. De nos jours, on en trouve en Ontario, en Alberta, même en Floride.

Mais, Mme Claire Léger n'a pas que la veine d'être la fille des pionniers de la chaîne, Hélène et René Léger. Elle est une femme d'affaires avertie, membre des conseils d'administration de Quebecor, de la Laurentienne Mutuelle d'Assurance, de même que d'organismes sociaux tels que la Fondation de l'UQAM, l'Institut de cardiologie et le Chaïnon ; membre du conseil d'administration et du comité exécutif de l'Hydro-Québec, de Radio-Québec et de Pêcheries Cartier, elle a été nommée membre du conseil consultatif d'une importante firme de comptables agréés.

Mme Léger détient un baccalauréat en sciences commerciales des HEC (1966) et une maîtrise de l'UQAM en administration des affaires (1984), ce qui ne l'a pas empêchée de s'intéresser aux arts : elle est lauréate en musique (1962) et a reçu son diplôme d'études supérieures en arts plastiques (1976). Comme quoi économie et culture peuvent faire bon ménage.

Thérèse LEMIEUX-HALLÉ (voir Maria CÔTÉ-LÉVESQUE)

Elzire LEGROS-DIONNE

● MAMAN DIONNE ET SES DIONNELLES

Les lecteurs n'en croyaient pas leurs yeux : cinq jumelles ? Toutes vivantes ? La nouvelle fit le tour du globe presque en un clin d'œil. D'un seul coup, la famille d'Elzire et d'Oliva Dionne passait de six à onze enfants ! C'était le 28 mai 1934, à Callander, Ontario.

Quand le médecin, le Dr. A. R. Dafoe, arriva chez les Dionne, trois fillettes avaient déjà vu le jour, en présence de deux sages-femmes, dont

l'une était une tante de la maman, Mme Donalda Legros, qui l'avait assistée lors de quatre des six premières naissances.

Cette fois, ce sont des jumeaux, je pense, dit faiblement Mme Dionne. Ce à quoi l'autre sage-femme, Mme Lebel, répondit : *Oui, des jumeaux, plus... trois autres ! — Que vais-je faire de tous ces bébés ?* demanda la mère dans un souffle.

D'après le médecin, jamais des quintuplés n'avaient survécu, et il ne pensait pas se trouver devant une exception à cette règle. On manda le curé de la paroisse, car Mme Dionne était d'une extrême faiblesse.

Les deux sages-femmes déposèrent les cinq fillettes dans un panier de boucher et les enveloppèrent de flanelles chaudes, plaçant aussi à leurs petits pieds des fers à repasser qu'elles chauffaient à tour de rôle sur le poêle de cuisine. Au moyen d'éponges, elles leur enduisaient la peau d'huile d'olive tiède, tout en leur maintenant la bouche entrouverte au cas où leur nez se bloquerait. Et quand le médecin revint, en fin d'après-midi, il fut tout étonné de retrouver les quintuplés vivantes.

Un demi-siècle s'est écoulé depuis ce jour mémorable. Deux des jumelles sont décédées. Avec les années, les trois survivantes sont parvenues à vivre à l'abri des projecteurs, après avoir subi tous les inconvénients que la célébrité leur avait apportés.

Il fallut construire des routes afin de permettre aux pèlerins de se rendre admirer derrière des barbelés les cinq petites merveilles, a écrit le journaliste Roger Duhamel. *Ainsi grandirent jusqu'à l'âge de neuf ans, séparées de leurs parents et de leurs aînés, les attractions du Disneyland ontarien.*

Françoise LEMAY-PARROT

● PREMIÈRE QUÉBÉCOISE BREVETÉE CAPITAINNE

Lorsque le petit pétrolier de 125 tonnes, l'*Adelphie*, quitta le port de Montréal pour une nouvelle saison, au printemps de 1938, une nouvelle inscription figurait sur la porte du poste de pilotage : « F. Lemay, capitaine ». « F » pour...Françoise. En effet, cette charmante jeune fille de 23 ans, excellente musicienne, venait d'obtenir son brevet de capitaine : c'était la première Québécoise à décrocher cette distinction.

Dès l'âge de 16 ans, elle poursuivait cet objectif à bord du vaisseau de son père, *Adelphie Lemay*, acquérant ainsi de précieuses connaissances pratiques. Mais il faut davantage pour se présenter aux examens du ministère des Transports. Un capitaine à sa retraite, E.-J. Perrault, lui enseigna toute la partie théorique du métier. Mais le ministère se fit tirer l'oreille : les règlements mentionnaient toujours *il*, jamais *elle*, ce qui implicitement tenait les femmes à l'écart. Le capitaine Perrault intervint, mais c'est *Idola Saint-Jean* qui emporta la décision. Et grâce à cela, deux autres femmes furent admises à l'examen, l'une de Halifax et l'autre de Vancouver.

Dès que fut connue la nouvelle, les offres de services se mirent à pleuvoir ; si elle les avait toutes acceptées, elle aurait eu suffisamment de matelots pour un paquebot !

Lorsque, à Québec, au cours de l'été de 1984, partit le *Mascaret*, avec un équipage de huit femmes, pour la course transatlantique vers Saint-Malo, Mme Françoise Lemay-Parrot était sur le quai pour regarder hisser les voiles.

Marie-Marguerite LEMOINE-PENNISSEAULT

● UN PAPILLON AU FIRMAMENT DE L'INTENDANT BIGOT

Elle est issue d'une modeste famille de marchands. Son père, Alexis Lemoine, dit Monière, fait commerce à Montréal ; là s'organisent les grands départs pour les pays d'*en haut*, d'où les *voyageurs* reviennent avec des ballots de fourrures.

Mais elle est jolie. En mars 1753, elle épouse le marchand Louis Pennisseault. Le gouverneur Duquesne et l'intendant Bigot signent le contrat de mariage. Remarquable succès social !

Pennisseault devient fournisseur des troupes. Il est l'âme damnée du munitionnaire Cadet. La belle Marie-Marguerite papillonne dans les jardins des amis de l'intendant. Elle ne tarde pas à devenir l'aimable compagne de Hugues Péan, sans doute esseulé depuis que l'intendant a choisi sa propre femme pour sa...*Pompadour*.

Pennisseault s'enrichit de façon frauduleuse : il reçut pour un million de livres de lettres de change. Repassé en France après la capitulation (1760), il goûta, tout comme Bigot et Péan d'ailleurs, au régime de la Bastille.

Condamné au bannissement et à la restitution de 600 000 livres, il sera sauvé du cachot par sa femme. Fit-elle de doux yeux au duc de Choiseul qui, après le traité de Paris (1763), préparait la revanche de la France sur l'Angleterre ? Elle obtint la libération de son mari, et le roi accepta des lettres de change pour la restitution exigée.

Les années passèrent. Finalement, Pennisseault bénéficia d'une réhabilitation. Devenue veuve, son épouse conquiert deux autres maris avant de passer de vie à trépas en 1786.

Une Montréalaise qui défraya la chronique de son époque !

Émilie LE MOYNE DE LONGUEUIL-HAMEL/ ANGERS

● UNE LADY QUÉBÉCOISE FIN DE SIÈCLE

Elle était issue de deux familles réputées : les Le Moyne de Longueuil par son père et, par sa mère, les Massue, seigneurs de Varennes. Fort jeune, elle épouse tout d'abord un portraitiste qui porte un nom pres-

tigieux : celui des Hamel. En 1890, elle unira sa destinée à celle d'une brillante figure de notre vie politique : Auguste-Réal Angers. Avocat, puis député, il a occupé les postes de solliciteur général et de procureur général à Québec. Élu aux Communes, il n'y siégera que quelques mois pour monter sur le banc de la Cour supérieure. A la fin d'octobre 1887, il est nommé lieutenant-gouverneur du Québec.

C'est à Spencerwood, devenu par la suite le Bois-de-Coulonge, que le couple s'installe. Lady Angers y accueillera tous les grands personnages en visite au pays, avec le raffinement qui caractérisait alors les réceptions de prestige. À cette époque, la royauté voyage beaucoup ; elle sera l'hôtesse du prince de Galles, le futur George V, et du comte de Paris, prétendant au trône de France.

Auguste-Réal Angers mourut en 1919 après avoir été ministre et sénateur. Sa veuve se retira à Westmount, riche sans doute d'un trésor de souvenirs. Ses contemporains estimaient qu'elle incarnait la grâce et la distinction.

Marguerite LE MOYNE DE SAINTE-MARIE – Sœur du Saint-Esprit

● QUATRE FOIS SUPÉRIEURE DE LA CONGRÉGATION

Plusieurs des femmes qui ont joué un important rôle dans la fondation et l'essor de nos communautés appartenaient à des familles influentes ; en voici une autre illustration.

Marguerite Le Moyne, née à Montréal en 1664, était la fille de Jacques Le Moyne de Sainte-Marie, dont le frère, Charles Le Moyne de Longueuil, fut le père des célèbres *Macchabées de la Nouvelle-France*. Sa mère, Mathurine Godé, veuve du notaire Jean de Saint-Père au moment de son second mariage, eut dix enfants ; Marguerite était la cinquième.

Elle fit profession chez les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame en 1682, enseigna à Ville-Marie et au fort de la Montagne ; maîtresse de probation, elle fut chargée de former les novices puis, en 1698, elle participait aux cérémonies marquant l'approbation officielle des règles de la communauté.

En cette même année, ses compagnes l'élaient supérieure de la congrégation. Marguerite Bourgeoys, la fondatrice, vivait encore, de sorte que l'on peut vraiment dire que Marguerite Le Moyne était l'une de ses filles spirituelles. Sœur Marie Barbier (voir ce nom) avait succédé à Marguerite Bourgeoys en 1693 et c'est Marguerite Le Moyne qui prit sa relève. Celle-ci fut élue supérieure à quatre reprises, de sorte qu'elle occupa ce poste pendant plus de vingt ans, ce qui témoigne de l'estime qu'on lui portait.

Sa carrière fut fructueuse : elle assura la fondation de trois maisons à Boucherville, à Laprairie et à Neuville. Il lui fallut faire preuve de

beaucoup de résolution pour s'objecter au projet qu'entretenait l'évêque de Québec, Mgr de Saint-Vallier, de transformer la congrégation en une communauté de religieuses cloîtrées, ce qui aurait été peu compatible avec la mission de former les jeunes filles ; elle refusa même de fonder un noviciat à Québec.

Au château de Rubelles, en Seine-et-Marne, France, le comte Jacques-Pierre Le Moyne de Martigny, descendant direct de Jacques Le Moyne de Sainte-Marie, conserve précieusement dans le patrimoine familial un crucifix qui a appartenu à la religieuse.

Madame Pierre LE MOYNE D'IBERVILLE (voir Marie-Thérèse POLLET DE LA COMBE POCATIÈRE-LE MOYNE D'IBERVILLE)

Michelle LE NORMAND (voir Marie-Antoinette TARDIF-DESROSIERS)

Madame Michel LEPAILLEUR (voir Catherine JÉRÉMIE-AUBUCHON/LEPAILLEUR)

Madame J.-L. LEPROHON (voir Rosanna Eleanor MULLINS-LEPROHON)

Édouardina LESAGE – Colette

● UN CAS UNIQUE DE CONSTANCE JOURNALISTIQUE

Quel journaliste, au moment d'entrer dans le métier, espère tenir la même rubrique pendant un demi-siècle ? Lorsque, le 23 mars 1903, Colette Lesage vit sa prose en noir sur blanc dans les pages de *La Presse*, elle ne pensait sûrement pas l'y retrouver encore tous les jours en...1953 ! *Le Courrier de Colette*, au fil des décennies, devait ainsi apporter de sages conseils aux lectrices de ce quotidien.

Le 14 mars 1953, au Cercle Universitaire de Montréal, le local de *La Presse* du syndicat des journalistes marquait ce cinquantenaire de journalisme par un grand dîner que présidait le cardinal Léger, archevêque de Montréal.

Le veille, une consœur, Laure Hurteau, avait consacré un éditorial à la jubilaire. Après avoir rappelé que le *Courrier de Colette* reflétait mille facettes de l'humanité, elle ajoutait : *Le zèle de notre collaboratrice a élevé sa tâche au rang d'un véritable apostolat social. Que d'énergies éteintes se sont ranimées au souffle de ses encouragements ! Que de peines, de souffrances apaisées, grâce à sa compréhension, à ses conseils qui font naître l'espoir où tout n'est que ténèbres.*

Amelia LE SUEUR-YEOMANS

● LA PREMIÈRE FEMME MÉDECIN DU MANITOBA

Elle était née au Québec le 29 mars 1842, avait épousé un citoyen de Belleville, Ontario, Augustus A. Yeomans, à l'âge de 18 ans, puis s'était retrouvée veuve après quelques années de mariage.

Elle décida alors d'étudier la médecine et s'inscrivit à l'Université du Michigan, qui lui décerna son diplôme en 1883. Elle se fixa au Manitoba, réussit les examens du Collège des médecins et chirurgiens de cette province et en devint membre. C'est à Winnipeg qu'elle exerça sa profession, notamment dans le domaine des maladies de la femme et de l'enfant.

Amelia Le Sueur-Yeomans acquit bientôt une enviable réputation comme orateur, endossant des projets de réforme aux points de vue social et politique. Championne de la tempérance, elle le fut aussi des droits de la femme et fonda le *Manitoba Suffrage Club*, dont elle fut la première présidente. Elle occupa semblable poste au sein de la succursale manitobaine de la *Dominion Enfranchisement Association*, dont l'objectif était l'obtention du droit de vote pour les femmes.

Madame Olivier LE TARDIF (voir Barbe ESMARD-LE TARDIF)
Lucile LETARTE (voir Lucile DURAND-LETARTE)

Irma LEVASSEUR

● LA PREMIÈRE FEMME MÉDECIN DU QUÉBEC

Si le nom de la première Québécoise francophone à pratiquer la médecine ne nous vient pas spontanément à l'esprit, c'est qu'en l'année 1900, lorsqu'elle est allée chercher son doctorat à l'Université St. Paul, au Minnesota, nos propres facultés de médecine n'admettaient pas les femmes. Bien plus, il a fallu une loi spéciale de l'Assemblée législative du Québec, en 1903, pour lui accorder le *privilège* de mettre son art à la portée des citoyens !

Irma Levasseur est née à Québec en 1878. Après sept années d'études au Couvent Jésus-Marie, donc, elle se rend à St. Paul pour y entreprendre ses études universitaires. C'est à New York qu'elle ouvrira son cabinet, car notre Collège des médecins et chirurgiens ne pouvait l'admettre dans ses rangs. Il fallut un bill privé pour cela !

Le médecin se tourne alors vers la pédiatrie, une science à peu près inconnue chez nous. Le Dr Levasseur est à l'origine de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal. *Je remercie Dieu de m'avoir placée sur la route de cette femme remarquable*, écrira plus tard Mme Justine Lacoste-Beaubien, première présidente de cette institution.

Lorsque le typhus exanthématique se déclare à l'état épidémique en Turquie d'Europe, elle s'offre comme médecin volontaire. L'un de ses collègues de là-bas, le docteur Albiny Paquette, futur ministre de la Santé du Québec, a rendu un hommage admiratif à son dévouement. Sous les bombes, elle immunise les pestiférés à raison de mille par jour ! Elle fera creuser des fosses communes qui seront saupoudrées de chaux vive pour faire échec à la contagion. *Je l'ai vue abattue, les yeux remplis de larmes, mais non découragée*, écrivait le Dr Paquette en 1964. *Cette*

misère qu'elle ne pouvait soulager redoublait son énergie. Elle restait stoïque en présence des dangers de la guerre et de la contagion.

De retour à Québec, le Dr Levasseur fonde en 1923, sur la Grande-Allée, avec deux collègues, un hôpital pour enfants qui deviendra l'hôpital de l'Enfant-Jésus. En 1950, on célébrait ses noces d'or professionnelles. Elle mourut en 1964, à l'âge de 87 ans. Mme Fernande Lacoste-Robitaille, qui accumule des dossiers d'intérêt historique sur l'hôpital Sainte-Justine, s'est penchée sur cette belle carrière. Nous lui devons ces courtes notes.

Maria LÉVESQUE (voir Maria CÔTÉ-LÉVESQUE)

Claire L'HEUREUX-DUBÉ

● PREMIÈRE QUÉBÉCOISE À LA COUR D'APPEL

Après avoir conquis ses galons dans la pratique du droit, la Québécoise pénétra le cercle fermé de la magistrature et en gravit les échelons. Le 12 novembre 1979, le palais de justice de Montréal était le théâtre d'une première dans nos annales judiciaires. Claire L'Heureux-Dubé, déjà juge, prenait place sur le banc de la Cour d'appel. Aucune femme ne s'était jusque-là hissée à ce niveau.

Nous avons dérobé à la Cour supérieure une perle qui omera désormais notre diadème, dit élégamment le juge en chef Georges-Édouard Rinfret.

Reçue avocate en 1952, elle avait été nommée juge à la Cour supérieure en 1973. Vers la même époque, elle siégea au sein d'une commission d'enquête instituée pour l'examen des problèmes du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, à Montréal. C'est le 16 octobre 1979 qu'elle fut appelée à la Cour d'appel.

Elle déclara modestement que sa nomination ne constituait pas un précédent d'importance, mais que ce serait probablement un atout *pour les cercles féminins*. Elle avait signé quelques ouvrages, dont : *Le droit de ne pas divorcer* et *Vers un droit familial nouveau*.

Madame Louis LIÉNARD DE BEAUJEU (voir Denise-Catherine MIGEON DE BRANSSAT-LIÉNARD DE BEAUJEU)

Pauline LIGHSTONE – *Donalda*

● UNE GRANDE ÉTOILE AU FIRMAMENT DE L'OPÉRA

Elle fut, écrivait un journal au lendemain de son décès, le plus grand cadeau de Montréal au monde de l'Opéra. Pauline Donalda débuta à Nice en 1904, dans *Manon* ; l'année suivante, elle connaissait la consécration au Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles.

Bientôt, elle devenait l'idole des habitués du *Covent Garden* de Londres et du *Manhattan Opera* de New York où elle partagea la gloire de Caruso dans *Don Giovanni*, *La Bohème*, *La Traviata* et *Rigoletto*.